

Montpellier

Notre ville

M

N° 165 JUIN / JUILLET / AOÛT 1993

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Pour améliorer
la fluidité
de la circulation,
la vie quotidienne
et lutter contre
le bruit en ville :

LES

Chantiers

DE

l'été



Pont Zuccarelli

Livré en Octobre 1994

Financé par le District de Montpellier (30 millions de francs). Réunit le quartier des Consuls de Mer de Port-Marianne avec le quartier Richter Fac de Droit et le futur bassin de 300 anneaux. Comporte : 4 voies de voitures, 2 trottoirs piétons, 2 pistes cyclables et 2 voies de bus.

Permettra de prolonger l'axe prioritaire de transports en commun n°2 en Septembre 1994 jusqu'à Richter pour l'ouverture de la nouvelle Faculté de Droit et des Sciences Economiques.



Faculté de Droit et des Sciences Economiques, financée par l'Etat et la ville de Montpellier

Ouverture première tranche (Sciences Economiques, Administration Economique et Sociale : A.E.S.) à la rentrée 1994. La deuxième tranche suivra : Droit, Bibliothèque. La bibliothèque desservira aussi les quartiers Richter, Pompignane, Antigone et Juvenal.



Echangeur Rondet, près de Tournezy

Construit par l'Etat avec le concours des Collectivités Locales, dont la ville de Montpellier. Fin des travaux en 1994. Arrivée de l'A.75

La ville demandera le contournement urbain de l'A.75 par le rond-point du Rieucoulon, à l'exclusion de tout passage par le rond-point Flandres-Dunkerque (M bleu de Morelet).



Plan Général de Réhabilitation des logements sociaux de l'O.P.A.C.

L'O.P.A.C. et la Ville de Montpellier, dans le cadre de la priorité accordée aux logements sociaux ont déjà réhabilité plus de 6000 logements sur Montpellier. Ici les travaux continuent au Mercure, à la Paillade. Un plan de réhabilitation de 2000 nouveaux logements est en cours.



Dénivelé du Zénith

Fait la jonction sur deux fois deux voies entre la Grande-Motte, l'Aéroport, Carnon et La Méditerranée, le lycée Champollion, G.E.C. ALSTHOM, l'autoroute en provenance de Lyon et Montpellier par l'avenue Pierre Mendès-France et Antigone. Financé par la Ville de Montpellier et l'Etat. Livré fin 1994-début 1995.

FESTIVALS : UN ÉTÉ FOU, FOU, FOU À MONTPELLIER !

SERVICE JUSQU'À MINUIT

VERDI

Restaurant Italien

SALLE CLIMATISÉE

Chef de cuisine
Mimmo CORTESE

10, rue Aristide-Olivier
34000 MONTPELLIER
67 58 68 55

Traiteur de France

TRAITEUR DE FRANCE
ORGANISATEUR DE RECEPTION

Le seul
TRAITEUR DE FRANCE
de Montpellier

67 64 55 62

Vive l'été !...



Le Margaux

restaurant - Bistrot à vins
ouvert après spectacle

Salle de réception climatisée

Menu à 80 F et 120 F - Formule à 68,50 F et carte
Nouvelle carte été 93 - 120 références de vins

Tél. 67 58 85 28
1 bis, rue Vanneau - 34000 Montpellier

théâtre des treize vents
CENTRE NATIONAL DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCENIQUES
MONTPELLIER

du 11 au 20 juin
21 h 45
Grammont

DOMAINE VENTRE
de Serge Valletti

Mise en scène Jacques Nichet

théâtre des treize vents
MONTPELLIER

6 7 5 8 0 8 1 3

LES RELAIS BLEUS

890, avenue Jean-Mermoz - Antigone
34000 MONTPELLIER

Tél. : 67 64 88 50

CHAUFFAGE :
dépannage, installation,
contrat d'entretien,
chaudière :

Fuel • Gaz • Pompe à chaleur
Solaire • Climatisation

CHAI NEGAZ
VOTRE INSTALLATEUR
AGREÉ par GAZ DE FRANCE

JACQUES LYRON
VOTRE INSTALLATEUR

Fax 67 22 37 10

Les Aiguères Basses - 171, rue de la Géode
34000 Montpellier - Fax : 67 65 48 93

LA VÉRITABLE PORTE BLINDÉE
dans un parc classé

réduction
d'impôt

FICHET F
"FORGES"
(Norme NF - ASP)

SÉCURITÉ - ESTHÉTIQUE - CONFORT
Cadre et porte entièrement métallique sur mesure

Fermeture FICHET 787,5 points, intégrée
isolation phonique et thermique
Coupe feu - élanche à l'air
Facilité de pose sans travaux de maçonnerie
Devis gratuits
Aménagement de
réglement

-1.500F
DE REPRISE
sur votre ancienne porte
pour l'achat d'un bloc
porte blindé Fichet

FICHET - VANAUD
22, rue Diderot
MONTPELLIER

A deux pas du Corum
dans un parc classé

Investissez dans
un studio
ou
un 2 pièces
**RESIDENCE
DE GRANDE QUALITE**

67 60 72 44 de 14 h 30 à 18 h

LE BUNETEL PROMOTION
CREAVILLE

OPAC
de Montpellier

Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES
LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise

Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

La Ville, après des années d'efforts a aménagé les quartiers pour en faire des lieux de vie harmonieux et conviviaux. Ils sont dotés aujourd'hui de tous les équipements indispensables. Chacun peut trouver à côté de chez lui une école neuve ou modernisée, une maison pour tous, un gymnase, un terrain de sport, un jardin public, une crèche, un poste de police, etc. Les derniers équipements de quartier nécessaires sont en cours de réalisation : une médiathèque-bibliothèque pour les quartiers sud, construction du groupe scolaire des Garrats, de l'école Blaise Pascal, une piscine nouvelle à Antigone, une autre à Paul Valéry. On peut considérer aujourd'hui que le réseau d'équipements de proximité, indispensables à la qualité de la vie dans les quartiers, est en place. Les montpelliérains, qui se sont très largement exprimés en se rendant massivement aux réunions de quartier organisées en mai et juin derniers, ne réclament aujourd'hui plus de nouvelles structures. Leurs préoccupations se tournent aujourd'hui vers des problèmes de sécurité, de bruit, de propreté, de voisinage en général. Des mesures importantes, détaillées dans le dossier central de ce journal (p.11 à 14) ont été prises pour répondre à leurs attentes dans ces domaines.

D'autre part, les grands travaux qui se déroulent cet été, amélioreront directement et considérablement la qualité de la vie des montpelliérains, au même titre que les équipements de quartier ou les mesures réglementaires qui viennent d'être prises. Cinq chantiers en particulier sont en cours : le pont Zuccarelli, l'échangeur de Rondelet, le dénivelé du Zénith, la nouvelle faculté de Droit et de Sciences Economiques, et la poursuite du programme de réhabilitation des logements de l'OPAC. Les trois premiers chantiers auront pour effet immédiat d'améliorer la fluidité de la circulation en déchargeant des axes saturés. L'avantage est évident pour les automobilistes qui empruntaient ces axes. Il est également considérable pour les habitants riverains qui auront une circulation beaucoup moins intense sous leur fenêtre donc beaucoup moins de bruit et de pollution.

PONT ZUCCARELLI

Ce nouveau pont sur le Lez est en cours de construction à la hauteur du nouveau quartier des Consuls de Mer et de la nouvelle Faculté de Droit.

Actuellement, tous les gens qui viennent de la route de la Mer, de l'Avenue Pierre Mendes France et de la route de la Pompignane, et qui veulent se rendre dans les quartiers sud et ouest de la ville, passent par Mermoz, la rue Léon Blum à Antigone, l'avenue du Pont Juvénal. Le nouveau pont va leur offrir un accès direct pour rejoindre l'avenue de la Liberté et donc supprimer une bonne partie du trafic et de ses nuisances dans les quartiers Antigone et Port Juvénal.

Le pont Zuccarelli comporte quatre voies de voitures, deux trottoirs piétons, deux pistes cyclables et deux voies de bus. Il permettra le passage du deuxième axe prioritaire de transport en commun qui, partant de la Paillade, traverse le quartier des Hôpitaux-Facultés, passe par Saint-Charles, le centre historique, Antigone, le quartier Consuls de Mer et desservira la nouvelle fac de Droit dès son ouverture en septembre 1994.

DENIVELE DU ZENITH

Ce dénivelé est situé sur l'avenue Pierre Mendes France, qui fait la jonction sur deux fois deux voies entre la méditerranée, l'aéroport, l'autoroute A9 et Montpellier. Le carrefour giratoire situé à la hauteur du Zénith était parfois saturé aux heures de pointe, notamment au retour des plages en été. Le dénivelé va permettre de traverser ce carrefour sans croisement, en passant directement dessous. La circulation des gens qui font quotidiennement le trajet La Grande

Motte, Carnon, Montpellier en sera facilitée car ils ne rencontreront plus de blocage. Le dénivelé du Zénith, financé par la Ville de Montpellier et l'Etat, sera mis en service au printemps 94.

L'ECHANGEUR DE RONDELET GRATUIT

Les travaux qui seront terminés à l'automne 94 concernent la construction d'un pont sur la voie ferrée et un échangeur autoroutier complet permettant d'entrer et de sortir dans toutes les directions sur l'A9, au niveau de l'avenue du Colonel Pavelet, c'est-à-dire de la Rocade Ouest à Tournezy. L'entrée sur l'échangeur de Rondelet sera gratuite. A l'heure actuelle, pour éviter le péage de Saint-Jean-de-Védas, beaucoup de véhicules entrent à Montpellier-Sud en empruntant l'avenue de la Liberté et viennent encombrer le carrefour des Prés d'Arènes. En sens inverse, les véhicules venant de Juignac empruntent, pour rejoindre l'autoroute un itinéraire traversant la ville par l'avenue de Lodève, les Arceaux, St Louis, les boulevards Renouvier, Berthelot, Viussens, Rabelais, l'avenue de Palavas et les Prés d'Arènes. Ces deux itinéraires, avec la construction de l'échangeur de Rondelet, et sa gratuité, vont être considérablement allégés. Pour compléter le dispositif, un itinéraire fléché, canalise les automobilistes à la sortie de

la déviation de Juignac et les oriente vers le carrefour du Rieucoulon par la nouvelle route en 2x2 voies construite le long de la Mosson, (route de Bionne) puis vers Rondelet. Ainsi on décharge très fortement les itinéraires communaux, en particulier la rocade ouest : (av. de la Rocambale, l'avenue de Vanières, le rond-point Flandres-Dunkerque, av. du Colonel Pavelet). D'autre part, on fait passer le flux de transit en provenance de l'A75 (Paris Clermont-Ferrand) au large, dans des endroits non habités en dehors de Montpellier.

Cet échangeur est construit par l'Etat avec le concours des collectivités locales dont la Ville de Montpellier. Il sera mis en service fin 94.

DES CHANTIERS POUR AMELIORER LA CIRCULATION ET LA VIE QUOTIDIENNE

FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES DE RICHTER

La première tranche, qui concerne les filières sciences économiques et administration économique et sociale (AES), est largement engagée. Elle sera ouverte à la rentrée universitaire de 1994. La deuxième tranche comprendra une bibliothèque universitaire de 15.000m2 qui sera ouverte aux habitants du quartier. En accompagnement de la Fac, une nouvelle voirie sera construite entre le pont Zuccarelli et l'avenue de la Mer. A proximité, un parc est d'ores et déjà planté.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le logement social est pour nous une priorité. L'OPAC progressivement réhabilite son patrimoine. D'ores et déjà 6.000 logements ont été traités. Ce programme se poursuit avec la mise en oeuvre du projet urbain de la Paillade. 2.000 logements sont concernés, 176 à Tour d'Assas, 1.700 à la Paillade Basse. Les travaux se feront au rythme de 600 logements par an sur trois ans.

Amélioration du confort et mise aux normes des logements, amélioration des parties communes, changement d'image par la diversité architecturale, offriront aux locataires des conditions de vie meilleures.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Georges FRECHE, Maire de Montpellier

CONCERTATION

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE SOLIDARITE

C'est en avril 1992, lors de la parution du Livre Blanc de la Solidarité, dressant le bilan de quinze ans d'action sociale, que le Conseil Municipal décide de créer, par délibération, la Commission de Concertation Sociale. Composée de six membres du Conseil Municipal (Serge Fleurence, Louis Pouget, Michel Soulas, Andrée Weill, Hocine Cherif, Gérard Straumann), cette commission a pour but d'explorer avec l'aide de tous les partenaires sociaux de la ville, les grands axes de la solidarité. Du 25 mai au 17 décembre 1992, associations, organisations syndicales ou locales, représentants du culte (en tout près de 274 responsables représentant 115 partenaires) pourront exprimer, à tour de rôle, leurs demandes, aider la ville à poursuivre l'action entreprise, l'intensifier, voire l'étendre à d'autres tranches de la population. A l'issue de ces entretiens, les orientations générales du "Plan de Solidarité" ainsi défini, ont été débattues en Conseil Municipal le 21 décembre 1992. Ce plan, fruit d'une longue concertation, a permis de dégager 80 mesures de priorité municipales mises en oeuvre sur quatre ans et portant sur tous les domaines de la solidarité. Afin de poursuivre cette expérience originale qui a permis de confronter les acquis, les expériences et les volontés réciproques au regard d'une réalité sociale en pleine évolution, une Commission Extra-Municipale de Solidarité (à l'exemple des quatre autres structures de ce type déjà en fonction sur Montpellier a été créée), le 11 juin dernier, au Corum. Elle permettra l'organisation de rencontres régulières au cours desquelles les différents partenaires seront conduits à faire le point sur leurs engagements mutuels et à établir, ensemble, le bilan des réalisations effectuées.

* 58 MESURES APPLICABLES DES 93 *

En présence de Georges Frêche, André Vézinhel, Sénateur, Président du C.C.A.S., Claude Cougnenc, Secrétaire Général, Mme Delmas, Directrice du C.C.A.S., Alain Valat, Directeur de l'OPAC et des représentants des 115 partenaires et associations concernées, la création de cette Commission Extra-Municipale de Solidarité a permis de poursuivre la concertation. Les 80 mesures de solidarité adoptées le 26 janvier dernier ont fait l'objet de nombreux commentaires, rappelant ainsi que le Plan de Solidarité, loin d'être une fin en soi, n'était que le point de départ d'une réflexion à long terme menée par la Ville. Faisant le point sur les 58 mesures applicables des 93, Georges Frêche a pu ainsi rappeler que 34 d'entre elles étaient déjà réalisées totalement et que les 24 autres étaient en cours de réalisation. Après avoir affiné les projets grâce aux interventions des partenaires et précisé les urgences, un programme de rencontres par petits groupes de travail a été proposé ainsi qu'un principe de réunion bi-annuelle de cette Commission. Parmi les nombreuses interventions effectuées au cours de cette réunion, trois thèmes majeurs ont retenu particulièrement l'attention du public : "L'habitat et le handicap", évoqués par Mme Roux, Présidente de l'Association SOS Rétinite Pigmentaire et M. Hoël, Président de l'Association des Paralysés de France ; "Les personnes les plus démunies", notamment par l'intervention de M. Redon, Président de l'Avitaille et du Dr Mantione, Président de la Banque Alimentaire ; "La santé et la prévention", particulièrement en milieu scolaire, évoqué ici dans le cadre du club santé du Lycée Joffre, par Mme Fouet de la PEEP.



11 juin 1993, au Corum : Création de la Commission extra-municipale de Solidarité. Autour de G. Frêche, de g. à d. : C. Cougnenc, S. Fleurence, A. Vézinhel, M. Delmas, A. Valat.



Avec les 115 partenaires sociaux concernés, poursuivre ensemble la concertation

ASSOCIATION

LA DRALHA

Avec la Dralha, les enfants handicapés peuvent partir en colo, comme tout le monde, avec les autres enfants.



La Dralha, en français la draille, c'est le nom de l'association présidée par Jean-Michel Albert, en référence aux idées de terroir et de cheminement. Cette jeune et modeste association qui compte une vingtaine de membres s'est donnée un projet ambitieux : organiser pour des enfants handicapés des séjours, au sein de colonies de vacances ouvertes à tous. Depuis quelques années on développe de manière très positive l'intégration d'enfants handicapés en milieu scolaire, soit à titre individuel, soit en créant des classes spécifiques comme la classe pour enfants trisomiques au sein de l'école Jules Simon. Par contre, mêler pour des séjours de vacances des enfants qui ont un handicap à ceux qui n'en ont pas, constitue une expérience tout à fait nouvelle. Cela explique probablement que les services de la Jeunesse et des Sports aient donné leur agrément, dans des délais records, au projet de La Dralha. L'association s'est créée à l'initiative de Jean-Michel Albert, directeur d'école, titulaire d'une maîtrise de psychologie et directeur de colonie de vacances. Autour de lui, une petite poignée de personnes sensibilisées, pour des raisons personnelles, aux problèmes des enfants handicapés. Le projet est né de besoins exprimés par des parents d'enfants trisomiques. Mais les responsables de l'association ont souhaité étendre leur action en travaillant avec plusieurs types de handicaps. Elle travaille aujourd'hui plus particulièrement avec 4 associations de handicapés : Le GEIST (Groupe Etude Insertion Sociale Personnes Trisomique 21), Sésame artistes, le GHP junior (Groupe pour l'Insertion des Handicapés Physiques) et l'IAFTC (Association de Traumatismes Crâniens).

liaison avec eux. Nous rencontrons systématiquement les familles afin de faire connaissance au préalable avec leur enfant et de proposer un projet adapté par rapport au handicap de celui-ci et à sa personnalité.

Le premier séjour, organisé par l'association l'été dernier, a permis à 4 enfants porteurs d'handicaps divers (un psychotique, deux trisomiques et un enfant suivi en hôpital de jour pour divers troubles), de partir en vacances avec d'autres enfants. Une expérience ? "Les enfants acceptent de manière beaucoup plus naturelle que les adultes le handicap des autres et c'est certainement un excellent apprentissage de la tolérance. Pour les enfants handicapés, le séjour peut être très bénéfique. Nous avons l'exemple d'un enfant handicapé

cents de 13 à 18 ans, handicapés ou non. Le projet est l'autonomie, la socialisation, l'intégration. Les activités proposées : cheval (sensibilisation et approche de l'animal, soins quotidiens et sorties), camping, tir à l'arc, canoë, spéléo, participation de tous au fonctionnement du séjour. Ce séjour se déroulera du 2 au 8 août à la Bergerie des Scouts près d'Uzès.

Une équipe d'animateurs compétents, membres actifs de l'association, encadrera les enfants handicapés à raison d'un adulte pour 2 enfants.

L'action de la Dralha est un grand pas sur le chemin de la tolérance et de l'intégration des personnes handicapées dans notre société.



qui s'était révélé particulièrement agressif dans d'autres circonstances et qui a vécu ses premières vacances, l'année dernière, dans des conditions de calme remarquables.

Pour cet été, La Dralha organise deux séjours. ■ Un séjour de 10 jours à la colonie "Le Journée" dans l'Hérault pour les enfants de 8 à 12 ans, du 16 au 29 juillet. En plus des activités de la colonie (piscine, tennis, balades etc.) des activités sont organisées par La Dralha (camping, tir à l'arc, jeux d'extérieur, peinture avec un peintre professionnel etc.). ■ Le 2e séjour s'adresse aux adoles-

PRATIQUE

- 1er séjour : 16-29 juillet pour les 8-12 ans
 - 2e séjour : 2-8 août pour les 13-18 ans.
- Chaque famille peut bénéficier des aides complémentaires (CAF, comités d'entreprise...)
- Pour tout renseignement : Association La Dralha 147, rue des 4 Seigneurs 34090 Montpellier
Tél. 67 52 14 31
67 60 30 11
ou 67 29 44 63

AGE D'OR

LES DOUCES HEURES DU CLUB CHARLES CLAUDE

Depuis le 25 mai, rue de la Verrerie Basse, le nouveau Club "Charles Claude" permet aux retraités du centre ville de se retrouver et de se distraire, en toute amitié.

L'ouverture de ce club, est la concrétisation d'une des mesures du plan de solidarité de la ville de Montpellier voté en début d'année.

Malgré l'orage qui gronde ce jour là, malgré la pluie qui fait des claquettes sur le trottoir, un grand rayon de soleil règne au Club Charles Claude, rue de la Verrerie Basse.

Une vingtaine d'anciennes sont réunies cet après-midi et tapent le carton avec attention et passion. Au menu, rami et belote autour d'une citronnade. Le geste est vif, l'oeil brillant. Ça fait passer le temps, on se régale, on s'entraîne pour les futures Olympiades de juin. Les mamies développent à merveille des stratégies de coupe, à tout coeur, à tout malice.

Dans un salon contigu, confortablement installé dans de pimpants fauteuils bleu et saumon qui tranchent harmonieusement avec des murs blancs, un groupe regarde "la chance aux chansons" à la télé.

La blonde Annie Cordy aux côtés de Pascal Sevran, pétule de la voix et de la gambette. "Tas vu, Annie Cordy, elle a presque notre âge !" constate avec gourmandise une mamie régle-colorée à merveille. Le groupe rigole. Passe un tango, Marie-Louise, 84 ans, tapote sa robe à fleurs bleues et invite aussi sec une de ses copines. Tango tendresse, tango souvenir, du temps où elles allaient au bal avec leur mari, du temps des fêtes de famille où l'on dansait. Ne croyez pas que c'est triste ou même nostalgique, il y a vraiment de la gaieté qui passe et le sens du plaisir partagé au présent.

Fin du tango, retour sur le fauteuil. Marie-Louise nous confie avec fierté son âge et son enthousiasme d'être au club : "voilà trois ans que je vis à la maison de retraite Montpellièr, j'y suis très bien. Avant j'ai habité plus de cinquante ans, rue Thérèse, avec mon mari. Comme la maison de retraite n'est pas loin, je viens au Club en voisine, parfois avec d'autres dames. Ici, c'est très beau on fait plein de choses, j'aime lire les beaux livres, ceux de Barbara Cartland, j'aime aussi les belles chansons. Ah Guétry, Michel Sardou, Fugain, ils chantent bien". Mais au top de Marie-Louise, c'est l'homme à la voix de velours Tino Rossi qui a la cote. "J'aime bien surtout les paroles, elles ont un sens. J'aime bien la belote, le rami et aussi les jeux d'enfants... vous savez, les petits chevaux ou les dominos".

Michèle, phétesse du club apporte le goûter : thé, café, chocolat, infusion et pain. Murmures dans le groupe : "Michèle, c'est un ange, elle nous aime beaucoup, elle s'occupe bien de nous". Michèle Bonnafy-Deroys connaît en



Marie-Louise à gauche et sa copine dansent le tango



Raymonde

car gratuite. Petit tour à nouveau aux tables de jeux. Rencontre avec Raymonde et Elise, jeunes septuagénaires et portrait type de bonne maman gâteau. Là aussi, unanimité. "Qu'est-ce qu'il est bien ce Club, et puis rendez-vous compte, on habite rue Saint-Ursule ! On fait toutes les activités, même la gymnastique le vendredi avec Eric, le montieur. C'est le portrait craché de mon petit fils", nous confie Raymonde. "Ca fait un peu mal, ça tire, admet Elise, mais ça nous fait du bien, ça nous dérouille. Le quartier, nous on l'aime bien, c'est vrai, le soir il y a un peu de bruit à cause des restaurants mais ça fait de l'animation", soupire l'elle avec philosophie. Elise et Raymonde habitent toutes seules. "Les gens du quartier, ils sont gentils, surtout mes petits voisins." dit Raymonde. "Le Monsieur, il n'hésite pas à prendre sa voiture pour m'amener faire mes courses au supermarché. Moi, en échange, je garde de temps en temps les enfants. On s'entraide, on est solidaire." "Certains, par contre, ils n'aiment pas



Elise

les vieux", dit Elise. "Il y a un jour une coiffeuse qui m'a dit que ça ne l'intéresse plus de coiffer les vieux croûtons. Ça fait mal tant de bêtise". Les boucles blanches de Raymonde, et les boucles blondes d'Elise en frémissent encore d'indignation. "Ce qui est bien, ce que l'on a appris récemment, c'est l'ouverture du bureau de police au théâtre de la Comédie. On ne sera plus obligé d'aller au Commissariat qui a déménagé à l'ancienne maternité. On est pour les arrêtés que vient de prendre le Maire sur les chiens errants et les vagabonds. On se sent plus en sécurité. Enfin, il faudra toujours faire attention." A la télé, une pub vente un disque d'airs de valses de Vienne. Dehors, il pleut toujours, ciel chagrin, coeur tout chaud au Club Charles Claude.

Club Charles Claude
Quartier Verrerie Basse
15, rue Sainte-Ursule
Tél : 67.60.74.88



Michèle Bonnafy-Deroys

doit installer incessamment des bancs et surtout un jardin prochainement aménagé. "Cette ouverture à l'extérieur est importante pour nous qui sommes dans le midi." Pour s'inscrire au Club, rien de plus simple, il suffit d'avoir 65 ans, d'habiter Montpellier et de présenter sa carte de



Partie de cartes animée au Club Charles Claude

RÉUNIONS DE CONCERTATION

LES MONTELLIÉRAINS ONT LA PAROLE

Pendant tout le mois de juin, George Frèche et l'équipe municipale ont une nouvelle fois donné la parole aux Montpelliérains de tous les quartiers de la ville. Un autre visage de la démocratie locale.

Réunion de quartier à la Maison pour Tous Léo Lagrange. Plusieurs milliers de Montpelliérains présents pour ces grands rendez-vous de concertation organisés du 1^{er} au 15 juin 1993



Enfin, la commission Montpellier au quotidien est un des maillons essentiels de ce dispositif de concertation. Mise en place en 1987 sous l'impulsion d'Ernest Granier, adjoint au maire, elle est aujourd'hui présidée par Serge Fleurence et permet de répondre aux demandes des Montpelliérains concernant des améliorations légères de leur quartier. Un trottoir détérioré, un éclairage public défectueux, la pose d'une barrière devant une école, des arbres à élaguer... tout ce qui peut rendre la vie désagréable si on y est confronté tous les jours. Chacun peut saisir cette commission. 500 dossiers lui arrivent en moyenne chaque année. Dans 99 % des cas, il ressort une solution qui va donner satisfaction à tout le monde et permettre aux habitants concernés de rencontrer les élus, les fonctionnaires des services techniques de la ville, mais aussi des représentants de la SMTU, de l'OPAC... pour lever plus facilement des malentendus et faire gagner du temps : environ 3 mois par rapport à un échange traditionnel de courrier. En 1992, ce sont plus de 688 cas qui ont été traités, le double du chiffre de l'année de création : 330 en 1987. Parmi les thèmes prioritaires traités : la circulation et le stationnement, le cadre de vie et l'environnement, l'état de voirie, la propreté...



Georges Frèche, ici en compagnie de Raymond Dugrand, Adjoint à l'urbanisme, ont répondu cas par cas aux questions des Montpelliérains.

Pour les demandes concernant des travaux plus lourds, touchant à l'équilibre de tout un quartier, des rendez-vous ont été fixés en mairie pour étudier avec tous les partenaires concernés le dossier en question. Pour tous ceux qui n'avaient pu se déplacer à l'occasion de ces réunions de concertation, un formulaire avait été distribué en même temps que les petites plaquettes de quartier "Montpellier Notre Ville". Des milliers de demandes par écrit ont ainsi afflué en mairie depuis le début des réunions. Le maire et son cabinet prendront personnellement connaissance de chacune de ces questions et en accuseront réception en signalant à l'expéditeur les références du service auquel sera transmis le suivi du dossier.

LES AUTRES OUTILS DE LA CONCERTATION

Ces réunions de concertation extrêmement populaires complètent les autres moyens d'expression directe que la



S'entretenir directement avec les élus concernés pour régler rapidement les problèmes de proximité (ici avec Louis Pouget, Délégué adjoint auprès de M. Ernest Granier pour les services techniques...)

ville offre à ses habitants. Depuis plusieurs années maintenant, se sont mises en place des commissions extra-municipales qui regroupent plusieurs représentants d'associations et qui se réunissent régulièrement. Quatre commissions extra-municipales fonctionnent déjà sous le patronage d'un adjoint. (Artisanat : B. Michel ; Urbanisme : R. Dugrand ; Qualité de la vie : Y. Larbiou ; Sports : C. Bénéziès). La cinquième, la Commission extra-municipale de solidarité, est en train de se mettre en place avec 180 associations locales. Sous la présidence de Serge Fleurence.

Le dialogue et la concertation sont indispensables pour que les actions décidées par l'équipe municipale traduisent au mieux les aspirations des Montpelliérains. Grâce à tous les moyens mis en place, la démocratie locale est à Montpellier une réalité quotidienne.

ETABLISSEMENTS SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT - ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'HERAULT

GROUPE PRIVE LA SALLE

ECOLE ET COLLEGE

L'AVENIR DE VOTRE ENFANT POUR NOUS C'EST IMPORTANT

29 bis, quai du Versanson - 34000 MONTPELLIER - 67.79.63.97

Ets NEGRE

TOUS TRAVAUX AGRICOLES
DEBROUSSAILLAGE
TRACTO-PELLE

67 72 34 99
67 87 23 72

Ciel Vert

Débroussaillage
Prévention Incendie

22 bis, Route de Lattes
34470 Pérols

67 64 36 44

SARL SERRURERIE
DELMAS

Serrurerie Métallerie
Menuiserie Aluminium
Ferrerie d'Art
Fermetures Bâtiment
Clôtures

2, rue des Adieux - 34140 MEZE
Tél. 67.43.83.43

PÉPINIÈRES DE St-BRÈS

JARDINERIE - ANIMALERIE

Vilmorin

Le Versant - 34670 St-BRÈS
par Baillargues R.N. 113
Tél. 67.70.71.48

PRÊTS PERSONNELS - PRINTEMPS 93

9,50%

* Taux nominal sur 12 mois

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1993

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

SERVICE DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT



S.P.B. 34
137, rue de la Marqueroise - 34070 Montpellier

CHAQUE MOIS

L'IMMOBILIER

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE IMMOBILIERE

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :

SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

Nous vous en remercions

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?		ACHAT	
Maison	Neuf <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/>	BUDGET ENVISAGE	
Appartement	<input type="checkbox"/>	entre 150.000 F et 300.000 F	<input type="checkbox"/>
		entre 300.000 F et 450.000 F	<input type="checkbox"/>
		entre 450.000 F et 600.000 F	<input type="checkbox"/>
		entre 600.000 F et 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
		Plus de 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
TYPE		Votre apport personnel :	
Studio	F2 F3 F4 F5 F6 plus		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
SECTEUR		ACQUISITION DESTINEE A	
.....		Résidence principale	<input type="checkbox"/>
.....		Résidence secondaire	<input type="checkbox"/>
.....		Investissement	<input type="checkbox"/>
POUR VOUS SITUER		OU LOCATION	
Nom	Age	Loyer envisagé	
Prénom		
Adresse	Tél :		
Profession			
REVENUS		Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?	
<input type="checkbox"/> 6.000 à 8.000 F	<input type="checkbox"/> 12.000 à 16.000 F	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> 8.000 à 12.000 F	<input type="checkbox"/> + de 16.000 F		



TWINGO
À VOUS D'INVENTER
LA VIE QUI VA AVEC...



RENAULT MONTPELLIER

700, RUE DE L'INDUSTRIE - TÉL. 67 07 87 87



COMMERCANTS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES

BIENVENUE
AU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL
DE MONTPELLIER

Locaux d'entreprise en location :

- entrepôts, ateliers, bureaux : 40 000 m²
- stockage frigorifiques : 5 000 m³

Centres de services :

- centre régional de négoce agro-alimentaire et floral
- centre régional de dédouanement
- bureau de poste principal
- restauration, salles de réunion, station service

Mommon 67 92 29 60
MARCHE D'INTERET NATIONAL 281 av. du Marché Gare

Escassut
ES C A S S U T

Les meilleures marques au meilleur prix
CHEMISIER 25, rue des Etuves
CHAUSSEUR 34000 Montpellier
HABILLEMENT

MEPHISTO
MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR



JACQUES LACOMBE S.A.

Syndic de copropriété
Gérance et location
d'appartements

17, bd Sarraill
34000 Montpellier
Tél. 67 66 00 20 +

AVA
ASSURANCES

L'ENGAGEMENT D'ÊTRE DIFFÉRENT

D. BREMARD & J.-P. SWINIARSKI
agents généraux

Des professionnels à votre service, disposant d'une
gamme de produits adaptés aux besoins de chacun.

Résidence "Le Caroubier" - 192, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER

Tél. : 67 40 54 39 - Télécopie : 67 75 13 75

OPAC
de Montpellier

Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES
LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

Brèves

SMTU
Une nouvelle carte
de bus est mise en
circulation depuis
le 1er janvier 93.

C'est la Carte
d'Or. Elle est des-
tinée à toute per-
sonne de 65 ans et
plus, habitant à
Montpellier ou
dans les autres
communes du Dis-
trict. Elle permet
de voyager gratui-
tement sur
l'ensemble du
réseau SMTU.

Pour l'obtenir, il
faut se munir
d'une pièce d'iden-
tité, d'un justifica-
tif de domicile, de
2 photos d'identité
et de votre
ancienne carte de
transport pour
vous rendre à
l'Hôtel du District
à Antigone (67 13
60 51). Attention,
le renouvellement
des cartes de
transport se
terminera au 1er
août 93.

OLYMPIADES
Organisées le 5
juin dernier, place
du Nombre d'Or,

les Olympiades
des retraités ont
rassemblé à Anti-
gone près d'un
millier de partici-
pants, membres
de 17 clubs de la
ville et de com-
munes avoisin-
nantes (Courmon-
terral, St Jean de
Védas, Juvignac,
Agde, Lunel,
Alès...)

• Mile Olym-
pique : Mr
Skryerbak
(Lemasson)
Mme Balboa
(Aiguelongue)
• Belote : Mme
Rouvière et Dela-
huerta (Figue-
rolles)
• Pétanque :
Argolias Marti-
nez (Baroncelli)
• Chant soliste :
M. Sarraïa
(Courmonterral)
• Chorale (Alès)
• Mouvements
d'ensemble : Le
Club du Lac (La
Paillade)
• Danse : M et
Mme Grassot
(Club Galzy)

STUDILOC
Créée en 1987,
l'Association STU-
DILOC aide les
étudiants dans
leur recherche de
logement. Privilé-
giant la transpa-
rence vis-à-vis des
adhérents et le
respect des
bailleurs, elle per-
met, grâce au
"Guide Étudiant
du Logement" de
recenser toutes les
possibilités
offertes pour gérer
au mieux son
année locative.
STUDILOC cen-
tralise aussi un
ensemble de ser-
vices liés au loge-
ment et à l'habitat :
aide administra-

tive (dossier ALS),
juridique, assu-
rances...
STUDILOC
5, rue Adam de
Craponne
Tél : 67 58 94 79

**ÉGLISE DES
SAINTS-FRANÇOIS**
Dans notre dos-
sier de "Montpel-
lier Notre Ville" du
mois de mars 93
(n° 162) consacré
à la restauration
du patrimoine reli-
gieux, nous avons
omis de signaler le
nom de l'archi-
tecte ayant réalisé
le projet de la nou-
velle église qui
sera construite sur
le boulevard de
Strasbourg à la
place de l'actuelle
église des Saints-
François. Il s'agit
de monsieur Yves
Van der Heyden.

Organisées le 5
juin dernier, place
du Nombre d'Or,
les Olympiades
des retraités ont
rassemblé à Anti-
gone près d'un
millier de partici-
pants, membres
de 17 clubs de la
ville et de com-
munes avoisin-
nantes (Courmon-
terral, St Jean de
Védas, Juvignac,
Agde, Lunel,
Alès...)

• Mile Olym-
pique : Mr
Skryerbak
(Lemasson)
Mme Balboa
(Aiguelongue)
• Belote : Mme
Rouvière et Dela-
huerta (Figue-
rolles)
• Pétanque :
Argolias Marti-
nez (Baroncelli)
• Chant soliste :
M. Sarraïa
(Courmonterral)
• Chorale (Alès)
• Mouvements
d'ensemble : Le
Club du Lac (La
Paillade)
• Danse : M et
Mme Grassot
(Club Galzy)

STUDILOC
Créée en 1987,
l'Association STU-
DILOC aide les
étudiants dans
leur recherche de
logement. Privilé-
giant la transpa-
rence vis-à-vis des
adhérents et le
respect des
bailleurs, elle per-
met, grâce au
"Guide Étudiant
du Logement" de
recenser toutes les
possibilités
offertes pour gérer
au mieux son
année locative.
STUDILOC cen-
tralise aussi un
ensemble de ser-
vices liés au loge-
ment et à l'habitat :
aide administra-

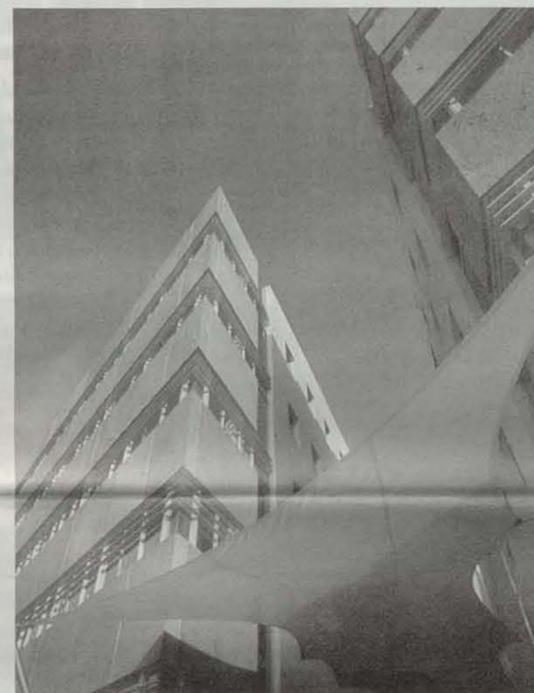
URBANISME

ÉLABORATION DU POS SUR L'EST DU TERRITOIRE COMMUNAL

La nouvelle élaboration du POS sur l'Est du territoire communal a fait l'objet d'une large concertation : exposition publique du 14 au 25 juin, réunion publique le 16 juin, rencontres avec l'ensemble des associations et des professionnels concernés.

Le Conseil d'État a annulé le 19 juin 1992, pour un vice de forme relatif au déroulement de l'enquête publique, la révision du plan d'occupation des sols approuvée le 12 juillet 1985. Or, la commune a approuvé en 1990 une révision du plan d'occupation des sols de 1985 sur la partie Est de son territoire.

Cette révision approuvée en 1990 restait en vigueur malgré le jugement précité. Aussi la ville de Montpellier en application de l'article L 123.4.1 du Code de l'urbanisme a-t-elle prescrit par délibération du Conseil municipal du 28 juillet 1992 une nouvelle élaboration de plan d'occupation des sols sur la partie Ouest du territoire communal couverte par le plan d'occupation des sols de 1985 annulé mais non concernée par la révision de 1990 ; cette procédure d'élaboration du POS sur la partie ouest du territoire communal est en cours. La concertation a eu lieu en décembre et janvier derniers. Sur la partie Est du territoire, couverte par la révision de 1990, la ville de Montpellier a prescrit par délibération du Conseil municipal du 18 septembre 1992 une révision pour tenir compte des projets de l'État en matière de grandes infrastructures routières et ferroviaires (T.G.V. et doublement de l'A9).



Développer l'emploi dans le cadre de la Technopole : parcs du Millénaire, d'Agropolis et de Garosud



Protéger et mettre en valeur le Lez Vert

Le Tribunal administratif de Montpellier dans un jugement du 20 janvier 1993 a annulé la révision du plan d'occupation des sols approuvée en 1990, considérant que l'annulation en 1992 du POS de 1985 "ne saurait avoir eu pour effet de redonner vie au POS antérieurement approuvé et de permettre à la commune de procé-

der légalement à la révision du POS". La ville de Montpellier a relevé appel de ce jugement auprès du Conseil d'État et en a demandé le sursis à exécution.

Toutefois, sans attendre la décision du Conseil d'État et prenant acte du jugement du Tribunal administratif, la ville

de Montpellier a, en application de l'article L 123.4.1. du code de l'urbanisme, prescrit par délibération du Conseil municipal du 4 mars 1993, une nouvelle élaboration de plan d'occupation des sols sur l'Est du territoire communal (il s'agit de la partie de la commune couverte par la révision de 1990).

La concertation sur le projet du POS sur l'Est a été l'occasion d'un très large débat public.

Le projet de POS soumis à la concertation répond à des besoins incontournables :

- Répondre aux besoins en logements par la réalisation de quartiers vivants et équilibrés, sur le secteur Est peu construit et proche du centre ville, suivant un projet d'ensemble cohérent : Port Marianne.
- Développer l'emploi dans le cadre de la Technopole : parcs du Millénaire, d'Agropolis et de Garosud.
- Protéger et mettre en valeur le Lez Vert.
- Promouvoir un environnement de qualité : schéma directeur de paysage de Port Marianne...

Sans remettre en cause ces grands objectifs fixés pour le long terme, la ville de Montpellier a décidé de lancer un grand débat public autour de questions très concrètes :

- Le POS doit-il tenir compte des modifications toutes récentes de la conjoncture immobilière ?
- L'environnement est-il suffisamment protégé ?
- Le droit des habitants est-il suffisamment garanti ?
- Comment tenir compte des projets de l'État en cours de définition (T.G.V. - doublement de l'A9) ?

Ces questions, posées depuis plusieurs mois, l'ont de nouveau été à l'occasion du grand débat public organisé par la ville du 11 au 25 juin 1993.

Dans cette période, la ville a en effet organisé :

- une exposition publique avec cahier de remarques et permanences des fonctionnaires du 14 au 25 juin 1993,
- une réunion publique le 16 juin 1993,
- des rencontres avec les principaux acteurs concernés par le POS, notamment :
- les Chambres consulaires,
- les représentants des comités de quartiers concernés,
- les représentants d'associations intéressées par l'urbanisme, l'environnement et le cadre de vie,
- les professionnels de l'urbanisme et de la construction,
- les membres de la commission extra-municipale d'urbanisme (associations, personnalités...).

Les réponses aux questions soulevées à l'occasion de cette concertation sont actuellement à l'étude au sein des services chargés de l'élaboration du POS EST.

PRIORITE A LA CIRCULATION,
DEDANS COMME DEHORS.



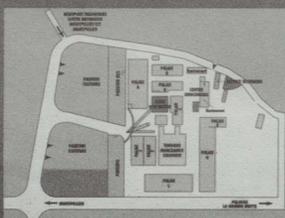
RENAULT V.I. LE MONDE CHANGE

RENAULT

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU CENTRE-VILLE



PARC EXPO M



CENTRE INTERNATIONAL DE SALONS ET D'EXPOSITIONS

Le Parc des Expositions de Montpellier offre aux organisateurs de salons et à leurs exposants le bénéfice d'une situation géographique exceptionnelle, entre centre urbain et littoral, au carrefour des grands moyens de communications.

Parfaitement desservi, le Parc des Expositions de Montpellier permet aux salons et expositions qui s'y produisent de bénéficier d'une véritable plate-forme internationale avec une position centrale sur l'axe méditerranéen entre Milan et Barcelone.



MONTPELLIER FRANCE

S.E.M.F.I.M - Parc des Expositions
B.P. 1056 - 34006 Montpellier cédex 1
Tél.: 67 64 12 12 - Fax : 67 65 44 16



Au cours de 2 réunions organisées en Mai et Juin dernier avec Georges Frêche et l'équipe municipale, les habitants du centre ville ont pu aborder tous les grands thèmes touchant à la vie et à l'actualité de leur quartier. Le Commissaire Durand et Louis Nicollin, en particulier, présents le 27 mai ont pu répondre en direct aux questions des habitants sur les problèmes de sécurité et de propreté.

IMMOBILIER



CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE



67.64.68.64

copra
LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

SOFAP

Promoteur - Constructeur vous propose à Montpellier :

1 **Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**

Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
67 22 47 37

2 **Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**

Appartements de standing (T1 au T5)
67 79 76 11

SOFAP

L'INNOVATION IMMOBILIERE

Direction Régionale : 91 56 80 21

Poste de police nationale de la Comédie
Ouvert de 9h à 2h du matin, sous l'Opéra Comédie, Avenue Victor Hugo.

Commissariat Central, avenue du Professeur Grasset
Ouvert jour et nuit dans les locaux de la maternité en attendant la reconstruction du Commissariat de l'avenue Clémenceau.
13 avenue du Professeur Grasset
tél. 67 22 78 22

Police municipale
Tél. 67 34 71 00

DES MESURES POUR RENFORCER LA SECURITE



ENCORE PLUS DE PROPETE



ELIMINER TAGS ET GRAFFITIS



LUTTER CONTRE LA DIVAGATION DES CHIENS

Tags
N° vert informations, enlèvement des tags et graffitis, tri sélectif.
Tél. 05 00 86 44 (appel gratuit)

Ravalement
Informations service du Ravalement
Tél. 67 34 70 28

Urgences déchets
Enlèvement en urgence de déchets au centre-ville, à la demande.
Tél. 67 47 45 75

Collecte-Nettoieement
Renseignements.
Tel. 67 34 70 93

Service des encombrants
Service gratuit. Prendre rendez-vous.
Tél. 67 27 20 21

Service d'hygiène et de santé
Tél. 67 34 70 46

SPA
Refuge de Maurin.
Ouvert de 14h à 18h tous les jours, le dimanche de 15h à 18h.
Tél. 67 27 73 78

LA SECURITE MARQUE DES POINTS

Avec le Commissaire Durand, Directeur départemental de la police nationale de l'Hérault, tour d'horizon des nouvelles mesures mises en place pour améliorer la sécurité à Montpellier et en particulier dans le centre ville.



Au cours des réunions de quartiers organisées par l'équipe municipale, les montpelliérains ont montré qu'ils mettaient les problèmes d'insécurité en tête de leurs préoccupations. Montpellier est-elle vraiment une ville particulièrement dangereuse ? En mettant en avant la sécurité, les montpelliérains ne font pas exception à la règle. Cette attente de sécurité, on la retrouve chez tous les citoyens français. Montpellier n'a jamais été une ville de grand banditisme. Par contre, elle se situe effectivement dans les villes de tête quant à la petite et moyenne délinquance : cambriolages, vols à la roulotte, vols de véhicules, dégradations en tout genre, tags, bris de vitrines, de boîtes aux lettres, etc. C'est surtout de cela que les montpelliérains se plaignent, pas de la grande délinquance.

Le centre ville est-il particulièrement touché ? C'est évident et cela s'explique par le fait que c'est au centre ville que l'on trouve la plus grande concentration de commerces, de gens qui se promènent, de parkings... Les délinquants n'habitent pas forcément le centre ville mais c'est là qu'ils trouvent le plus de tentations. Résultat, 35 à 40 % de la délinquance sur Montpellier est constatée dans l'Ecusson et sur ses franges.

La présence de marginaux au centre ville contribue-t-elle à l'insécurité ? La présence des marginaux génère plus un sentiment d'insécurité qu'une réelle délinquance. Certains peuvent avoir un comportement délictueux mais on ne peut objectivement pas dire que les marginaux soient la cause essentielle de la délinquance constatée dans le centre ville. Le problème surtout est qu'ils font mauvais effet dans le décor ! Ils sont sales, font la manche de manière plus ou moins forcée, mais ils commettent peu de vrais délits.

Pourquoi n'arrêtez-vous pas systématiquement les délinquants, dealers, taggeurs, et voleurs de voiture. Et si vous les arrêtez, pourquoi les relâchez-vous si vite ?

Il est vrai que la police n'est pas efficace à 100 %. Comme dans tous corps professionnels, il y a de bons éléments, de moins bons, voire des mauvais. Il faut globalement que je m'acharne à rendre le service encore plus performant. Mais les limites de notre intervention sont surtout juridiques. La décision de poursuivre quelqu'un pénalement est du ressort du Parquet, pas de la police. D'aucuns peuvent estimer que le Parquet est laxiste. Je n'ai pas à en juger. Le Parquet est tenu de respecter des textes pénaux et ces textes, notamment pour les mineurs, ne conduisent pas forcément les juges à prendre des mesures d'incarcération. Pour les marginaux, on se trouve aussi devant un vide juridique. Le vagabondage et la mendicité sont des délits tombés en désuétude depuis des années, et qui ont maintenant disparus du Code Pénal. En l'absence de manifestation de violence ou d'ébriété, on ne peut rien faire. Il y a peut-être un décalage entre les souhaits de l'opinion publique et les possibilités juridiques existantes. Ce qui peut porter à terme ses fruits, c'est l'Arrêté du Maire qui prévoit la

contre un rôle important dans les domaines du service d'ordre, de sécurité à la sortie des écoles, du stationnement, et d'exécution des arrêtés du Maire. En revanche, un policier municipal témoin d'une agression doit intervenir, comme d'ailleurs tous les citoyens, sous peine d'être poursuivis pour non-assistance à personne en danger. Très souvent d'ailleurs des policiers municipaux interpellent des auteurs de flagrant délit et nous les remettons. Leur rôle s'arrête là. La sécurité c'est l'affaire de tous et la Police Municipale y participe même si au niveau officiel, c'est l'Etat qui est comptable de la sécurité.

Que va apporter l'ouverture d'un poste de police dans l'Ecusson ? Ouvert dès la fin du mois de juin, de 9h à 2h du matin, il sera servi par deux inspecteurs, un personnel administratif, cinq gardiens de la Paix. Y seront rattachés également les ilotiers du centre ville qui en feront leur point de ralliement. Ce bureau va recevoir l'ensemble des plaintes qui seront enregistrées au centre ville. A ce jour, les plaignants sont



capture des chiens errants. C'est une démarche qui est de nature à dissuader les marginaux de venir ou de rester aussi longtemps à Montpellier. Pour les dealers c'est aussi compliqué. Il faut faire la preuve que la drogue qu'ils détiennent est destinée à la vente et non à leur usage personnel. Il faut donc faire le flagrant délit de la transaction et présenter à la fois le vendeur et l'acheteur devant le Magistrat. Ce n'est pas facile mais on en fait régulièrement.

Comment se partagent les responsabilités entre Police d'Etat et Police Municipale ? Les deux corps sont complémentaires mais, comme dans toute la France, la Police Municipale a un statut limitatif en matière d'ordre public. Les policiers municipaux n'ont pas les mêmes capacités juridiques. Ils ne peuvent pas, par exemple, faire des procédures, ou faire des contrôles d'identité. Ils ont par



font leur service militaire dans la Police Nationale. Sur les 22 ilots travaillent actuellement 63 fonctionnaires. J'ajouterai que dans le cadre du renforcement des effectifs, nous avons augmenté ceux de la brigade anti-criminalité qui a un rôle essentiellement répressif. Cette brigade compte aujourd'hui 24 gardiens de la Paix qui travaillent en civil l'après-midi et la nuit.

Les effectifs sont-ils suffisants ? Cela commence à être pas mal. Le maillage de la ville a aujourd'hui une certaine consistance. L'ilotage demande cependant à être complété puisque certains quartiers n'en bénéficient pas encore. D'autre part, les redéploiements d'effectifs, liés à la création du bureau du centre ville, se font au détriment d'autres services. Il nous manque donc encore des policiers à Montpellier.

Des permanences vont être organisées dans les quartiers, où les habitants pourront rencontrer

régulièrement les ilotiers. Qu'attendez-vous des montpelliérains ? Je souhaite en effet que les montpelliérains se rapprochent des ilotiers et les aident dans leur action de prévention. C'est indispensable. Ils peuvent nous apporter de nombreuses informations utiles... à charge pour les policiers de faire le tri.

Toutes ces mesures sont-elles de nature à faire baisser le chiffre de la délinquance à Montpellier ? L'ilotage est en place dans les quartiers depuis le début de l'année et on constate une baisse significative du chiffre de la délinquance. Sur cinq mois, cette baisse ne peut pas être le fait du hasard. Mais au niveau statistique, on risque de voir ce chiffre grandir à nouveau, avec l'ouverture du poste de police du centre ville. Beaucoup de gens qui ne venaient pas déposer plainte viendront, augmentant paradoxalement les chiffres de la délinquance. Mais on peut gager, qu'à terme la sécurité sera gagnante.

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 24 MAI 1993 POUR ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Article 1er**
Il est interdit dans les jardins et places publiques, sur les voies publiques, et ce compris les trottoirs, de jour comme de nuit, à toutes personnes, de s'installer à quelque titre que ce soit, et sans autorisation et d'y déposer tous objets, en particulier denrées diverses, vêtements, sacs de voyage, cartons ou autres effets.
- Article 2.**
Toute consommation de boissons dans les lieux visés à l'article 1er est interdite et toute personne qui sera trouvée en état d'ivresse dans les mêmes lieux sera immédiatement conduite au poste de police conformément à l'article L 76 du Code des délits et des infractions.
- Article 3.**
Dans les lieux susvisés, seront réprimées toutes atteintes à la salubrité publique, telles que le dépôt ou jet d'immondices, d'excréments, et plus généralement tous objets polluants.
- Article 4.**
Dans les lieux visés à l'article 1, toutes atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes dans les rues, les attroupements, les bruits, les rassemblements nocturnes troublant le repos des habitants et tous les actes de même nature qui compromettent la tranquillité publique seront immédiatement portés à la connaissance du Commissaire de police, seul compétent pour les faire cesser et les réprimer, en vertu de l'article L 132.8 du Code des communes.
- Article 5.**
M. le Secrétaire général de la mairie, M. le Commissaire central de police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PROPOS DE PROPRETE

Explications et réactions de Louis Nicollin, responsable de la Société chargée du nettoyage et de la collecte des ordures ménagères à Montpellier, devant les dispositions prises pour assurer la propreté de la ville et notamment dans l'Ecusson.



DISCIPLINE
"Les montpelliérains sont comme tout le monde, ni plus ni moins disciplinés qu'ailleurs."

VITESSE
"Il paraît que certains véhicules vont trop vite dans l'Ecusson. On va repasser les consignes et demander aux chauffeurs des bennes de lever le pied. Mais ne me dites pas qu'ils vont trop vite l'après-midi rue de la Loge, c'est impossible. Avec le monde qu'il y a, ils ne peuvent même pas rouler au pas. Les piétons vont plus vite que les bennes."

SECTEUR
"Le centre historique est découpé en quatre secteurs placés sous la responsabilité de surveillants qui tournent en permanence sur le terrain."

BRUIT

"Il y a deux problèmes. Le premier, c'est le niveau sonore des camions. On va s'en occuper et les insonoriser. D'autre part, on fait des recommandations aux équipes pour qu'elles fassent le moins de bruit possible. Mais on ne peut pas baïlonner les gens et ils ont parfois des raisons de rouspéter : quand une voiture mal garée les empêche de passer ou, cela arrive, quand ils reçoivent un sac d'ordures tombé du 4ème étage."

EVOLUTION

"Le centre ville d'aujourd'hui est bien plus propre qu'il y a 20 ans. Il faut dire que les moyens supplémentaires sont considérables. En 1976, il y avait une collecte et un type qui balayait le matin avec son balai, point final !"

SERVICE A LA DEMANDE

"Actuellement, un inspecteur du nettoyage va voir tous les commerçants et restaurateurs individuellement. Il en a rencontré une cinquantaine et d'ici la fin du mois de juin, il les aura tous vus. On essaie de comprendre et de s'adapter aux besoins particuliers. Pour tel restaurateur on passera ramasser les ordures à 14h30, pour tel autre on passera à 18h. On fait vraiment du coup par coup, pour rendre service."

URGENCES

"Tous nos véhicules qui circulent en centre historique sont équipés de radio et sont en contact en permanence avec un surveillant qui tourne. Si celui-ci constate quelque chose, il peut faire intervenir immédiatement un véhicule. C'est un vrai travail de commando. D'autre part, les riverains, commerçants,



une heure près, le passage des bennes dans telle ou telle rue. En fonction de ce qu'elles rencontrent comme volume d'ordures elles peuvent prendre de l'avance ou du retard. On va toutefois essayer d'être plus précis et de donner aux riverains, rue après rue le créneau horaire de passage, à une heure près."



restaurateurs ou particuliers peuvent faire venir à la demande une benne pour se débarrasser de cartons ou de déchets particulièrement encombrants. Pour cela, un numéro de téléphone : 67.47.45.75"

HORAIRE

"L'heure officielle de collecte des ordures ménagères dans le centre historique est 20h ou plutôt à partir de 20h, et dure 4 heures environ. On n'est pas à la SNCF et c'est très difficile de prévoir, à

sur les points noirs, dans les rues sensibles. Je ne citerai pas le nom des rues, cela donnerait peut-être aux gens encore plus l'envie de sortir leurs ordures à n'importe quelle heure."

NETTOYAGE

"17 personnes, chacune disposant d'un secteur, balai le centre historique de 5h à 11h30. Pour ce travail, elles disposent de trois laveuses, d'une brosseuse-laveuse, et d'une grosse machine industrielle qui brosse, lave et aspire. L'après-midi, huit balayeurs repassent dans tous les secteurs avec deux laveuses et l'aspirobrosse. On utilise moins d'engins l'après-midi car c'est très difficile de circuler. Tout l'après-midi également une machine anti-déjection canine, sorte de moto à 4 roues, sillonne les rues.

La nuit enfin, on refait un balayage des voies piétonnes et des points sensibles, sorties de cinéma, restaurants... Ce balayage est assuré sans moyen mécanique pour ne pas faire de bruit, par trois personnes, jusqu'à 1h30 du matin. Je crois qu'en matière de nettoyage des rues, on peut difficilement faire mieux. C'est aux montpelliérains de faire preuve d'un peu plus de civisme et à certains gros producteurs de papier comme les cafés ou les crissanteries à balayer un peu devant leur porte."

"REPASSES"

"En plus de la collecte normale qui se fait le soir à partir de 20h, on a trois "repasses" : une le matin, une l'après-midi entre 12h30 et 19h, et une la nuit après la collecte du soir. On ramasse tout ce qui traîne à nouveau. Les gens ressortent des sacs à n'importe quelle heure, quand ils reviennent du cinéma ou sortent le chien. Alors, on repasse ! Avec ce système, on tourne 20h sur 24h. On essaie de repasser systématiquement

AFFICHAGE SAUVAGE ET TAGS

La ville vient de prendre des mesures énergiques pour lutter contre la dégradation des façades des immeubles par les tags.



Ceux-ci ont désormais la possibilité de souscrire à un forfait annuel pour l'enlèvement des affiches et l'effacement des graffitis sur les parties d'immeubles dont ils ont la charge (bâtiment, murs de clôture ou de soutènement), et mitoyens de voiries ouvertes à la circulation publique. Une seule réserve : que les façades soient susceptibles de supporter sans dommage les techniques normales de nettoyage.

Pour les façades fragiles, en pierre de Castris par exemple, ou les bâtiments classés, des mesures différentes seront prises. NB : Le bruit et la lutte contre le bruit feront l'objet d'un dossier spécial à l'automne.

Commencée dans le centre, cette action s'étendra à toute la ville. La deuxième disposition consiste à proposer aux propriétaires d'immeubles d'habitation un contrat d'entretien.

CONTRAT FORFAITAIRE ANNUEL D'ENLEVEMENT D'AFFICHE ET D'EFFACEMENT DE GRAFFITIS

Le contrat est passé entre la ville et le propriétaire ou son représentant. Le nettoyage des graffitis est exécuté par les soins de la ville (sur simple demande téléphonique auprès du service Espace urbain-nettoyement-signalisation, numéro de téléphone vert : 05 00 86 44 dans le délai d'une semaine entre la demande et l'exécution. La responsabilité de la ville ne saurait être engagée du fait de dégradation, causées aux façades des immeubles ou d'écoulement d'eau dans les sous-sols des bâtiments traités. La redevance relative au contrat un forfait annuel de :
• 500 F pour une longueur de façade égale ou inférieure à 15 m.
• 150 F supplément applicable au-delà de 15 m de façade par tranche divisible de 5 m.
Cette redevance est valable pour l'année civile. En 1993 les tarifs applicables au 1er juin sont divisés par deux. Le propriétaire s'engage à payer la redevance fixée auprès de la recette municipale dès réception du titre de recette correspondant. Le défaut de paiement entraînerait la résiliation automatique du contrat. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction et les tarifs qu'il fixe sont actualisables annuellement par délibération du Conseil municipal. Il prend fin sur dénonciation exprimée avant le 1er décembre de l'année en cours, par l'une ou l'autre des parties.

CHIENS ERRANTS

"Il faut désormais un collier..."

Pour lutter contre la prolifération des chiens errants et menaçants, la ville vient de mettre en place une fourrière.

Le chien est le meilleur ami de l'homme à condition que son maître se conduise avec raison et civisme.

Depuis quelques mois on voit trop de chiens errants notamment au centre ville. Quand ils ne sont pas agressifs, voire dangereux, on relève plusieurs cas de morsures cruelles, ils souillent les trottoirs, font chanceler les personnes âgées et les jeunes enfants, et aboient intempestivement.

Cette situation, inadmissible, a conduit la municipalité à prendre des mesures pour neutraliser ces animaux menaçants. Par l'arrêté du 28 mai dernier, le maire prend toutes les dispositions pour empêcher la divagation des chats et des chiens afin d'assurer la sécurité publique et l'hygiène.

D'autre part, une convention a été passée entre la ville et la SPA pour la capture et la prise en charge des animaux en état de divagation.



Cette fourrière animale est d'ores et déjà en fonctionnement.

Rappelons donc les quelques règles simples, mais indispensables, pour que l'animal et l'homme vivent en bonne entente.

- Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Ils doivent être tatoués et vaccinés.
- Il faut leur "apprendre le caniveau".

A chacun de prendre ses responsabilités !



LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

• CONSIDÉRANT qu'il appartient au maire de veiller à la sécurité publique et à l'hygiène et qu'il y a atteinte à l'une et à l'autre par suite de la prolifération des chiens et des chats en divagation ;

ARRETE

Article 1er

Sur la voie publique les chiens doivent être tenus en laisse. Tous les chiens devront être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou autre procédé agréé par le ministère de l'Agriculture).

Article 2.

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et chats. Les chiens et chats circulant en liberté sur voie publique seront considérés comme des animaux errants ; ils pourront, comme tels, être capturés et conduits à la fourrière animale conformément aux articles 213 et suivants du Code rural.

Article 3.

Tout animal mis en fourrière n'est rendu à son propriétaire que contre paiement par ce dernier d'une participation aux frais de conduite, de nourriture et de garde établie conformément à un tarif fixé par délibération du Conseil municipal.

CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA SPA

Article 1er

La ville de Montpellier confie à la S.P.A. de Montpellier le soin d'accueillir les animaux dans son refuge de Maurin sis chemin des Jardins de Maguelone-34970 Maurin-Lattes. Sur demande de l'administration municipale, les animaux errants capturés sur le territoire de la commune par la S.P.A. ou les pompiers seront amenés au refuge de Maurin. Sur la demande de l'administration municipale et sous son contrôle, le ramassage s'effectue de jour comme de nuit par la S.P.A. pour un coût de 1 400 Frs par intervention quelque soit le nombre d'animaux récupérés.

Article 2

La S.P.A. de Montpellier s'engage à garder les animaux capturés pendant un délai minimum de quatre jours ouvrés et francs pour les animaux non identifiés, et de huit jours ouvrés et francs pour les animaux identifiés, suivant l'article 213 du Code rural. Au-delà de la durée minimale, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, la S.P.A. de Montpellier le prendra à sa charge.

En contrepartie, la ville de Montpellier s'engage à prendre à sa charge, par animal récupéré, les frais suivants :

- la 1ère journée de gardiennage y compris les frais administratifs correspondants pour une somme de 100 francs,
- 45 Frs par jour et par animal pour une durée maximum de :
 - 4 jours ouvrés pour un animal non tatoué,
 - 8 jours ouvrés pour un animal tatoué.
- le tatouage pour une somme de 100 Frs pour un animal non identifié afin de se conformer aux dispositions du Décret 276-2 du Code rural.



Article 3

La S.P.A. de Montpellier s'engage à restituer l'animal à son propriétaire si celui-ci vient le chercher contre récépissé délivré par la ville de Montpellier.

Article 4

La S.P.A. de Montpellier accueillera les animaux mordeurs ou griffeurs apportés par les services de police ou les pompiers. La S.P.A. de Montpellier s'engage à effectuer le contrôle et les visites vétérinaires prévus, en fonction des dispositions légales, soit : quinze jours en observation avec trois visites vétérinaires. En contrepartie, la ville de Montpellier devra prendre en charge tous les frais encourus si l'animal n'a pas été réclamé dans les délais légaux au vu des justificatifs (de ramassage et sanitaires) sans que les frais de garde puissent excéder 15 jours au tarif journalier précisé à l'article 2.

Article 5

La ville de Montpellier versera les sommes réclamées par la S.P.A. inhérentes à l'accueil des animaux ramassés sur son territoire, sur production d'un état trimestriel établi par la S.P.A. Les parties pourront réviser annuellement d'un commun accord le coût des prestations.

Article 6

La présente convention prendra effet, dès approbation par les deux parties. Elle se renouvellera par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties 3 mois avant le terme de l'échéance.

ARRETE DU 28 MAI 1993

POUR LUTTER CONTRE LA DIVAGATION DES ANIMAUX

Article 4.

Les infractions à cet arrêté seront passibles pour les propriétaires des animaux, en vertu des dispositions de l'article R 26-15° du Code pénal conjuguées à celles de l'article 213-2 du Code rural, d'une amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 1ère classe.

Le propriétaire de tout animal considéré comme féroce sera puni comme le prévoient les dispositions de l'article R 30-7° du Code pénal et celles de l'article 213-2 du Code rural et d'une amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 2e classe.

Dans l'hypothèse où ces animaux féroces ou malfaisants auraient occasionné la mort ou la blessure d'autres animaux, l'amende forfaitaire est celle applicable aux contraventions de la 3e classe en vertu de l'article R 34-2° du Code pénal et 213-2 du Code rural.

Article 5.

Monsieur le secrétaire général, monsieur le directeur départemental des polices urbaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

UNE FACULTE OUVERTE SUR LA VILLE

Tirant parti du site exceptionnel en bordure du Lez et à proximité du Centre Historique, la future Faculté de Droit et de Sciences Economiques sera implantée, à Richter, dans un quartier organisé en rive d'un parc urbain de 2,5 ha. Conçu par l'architecte urbaniste de talent, Adrien Fain-silber, le projet prévoit une grande rue piétonne qui donnera une ossature Nord-Sud fermée à chaque extrémité par un édifice marquant. Complètement intégrée au quartier, l'Université ne sera pas repliée sur elle-même. L'architecture sera déterminée par cette idée d'ouverture sur le Parc et le Lez.

Cinq îlots - dont l'un sur huit niveaux - reliés entre eux par des passerelles dans le style des immeubles-pont, abriteront six ensembles fonctionnels : les trois U.F.R. (Droit, Sciences-Economiques, A.E.S.), l'Administration, la Bibliothèque et la Restauration. L'enseignement sera dispensé dans seize amphithéâtres (un de 800 places, huit de 55 places, deux de 300 places, cinq de 120 places...). Chaque étage sera équipé de salles de travail, de laboratoires de langue et d'informatique, de salles de conseil pour les enseignants... Un ensemble homogène sera destiné à la Recherche. Une bibliothèque de 15.000 m², aux façades ouvertes sur l'Avenue de la Mer, comprendra notamment une vaste salle accessible au public. Une salle d'actualité de 600 m² et la "Maison du Citoyen", rassemblant toute la documentation juridique nécessaire, compléteront la partie enseignement. Un restaurant de 600 places, permettant de servir 1200 repas et trois cafétérias (une par U.F.R.) permettront aux étudiants, enseignants ou visiteurs de se restaurer dans des espaces conviviaux, ouverts sur le Forum et la vie du quartier.

ASSURER LA DESSERTE DU PROJET

Construit en deux tranches, ce projet universitaire de grande ampleur (45.000 m² de surfaces hors oeuvre) dont la première tranche devrait être livrée en septembre 94 nécessitait la mise en place rapide des conditions optimales d'intégration sur le quartier. La desserte de la nouvelle Faculté de Droit et de Sciences Economiques, sera ainsi assurée par les transports en commun, et notamment la mise en place du deuxième axe prioritaire et le prolongement des lignes, en site propre, qui desserviront la faculté par deux arrêts. La livraison du Pont Zuccarelli, en septembre 93, permettra aussi la création d'une nouvelle voie inter-quartier entre l'avenue de la Liberté, l'Avenue de la Mer, l'Avenue Pierre Mendes France et Castelnaud Franchissant le Lez, elle dessertira directement le quartier Port Marianne-Richter. 1000 places de parking sous-terrain ou en surface seront créées sur

le site. Parallèlement, la Ville a programmé la réalisation de près de 4.000 places de stationnement aux abords immédiats de la Faculté (Av.de la Mer, Centre International d'Affaires...). Poursuivant l'extension de son réseau de pistes cyclables qui lui ont permis, récemment, de remporter le maillot jaune dans la revue "50 millions de consommateurs", la Ville a prévu de relier la Faculté au Centre Historique par une passerelle mixte piétons et cycles qui sera réalisée en octobre 94. Un réseau de pistes cyclables mènera également à partir de Richter, vers tous les quartiers de la ville.

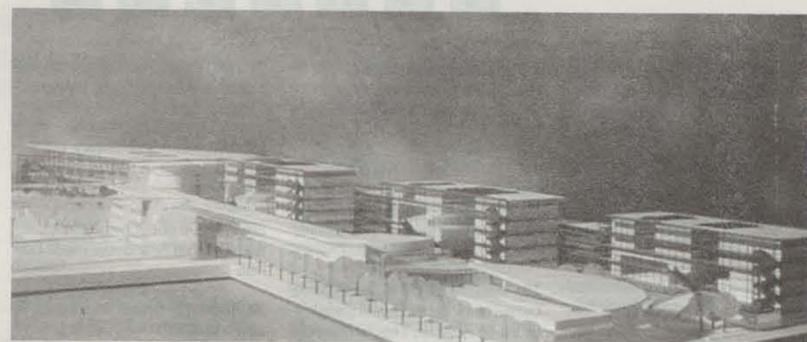
LE LOGEMENT ETUDIANT

La réalisation de 500 chambres d'étudiants, lancée dès aujourd'hui, permettra dans le quartier Richter, mais aussi en rive droite du Lez sur le quartier des Consuls de Mer, de rapprocher l'habitat public et privé des lieux d'enseignement, mais aussi d'intégrer les étudiants à la vie du quartier. Près de 200 logements sociaux sont déjà lancés au sein du quartier Richter ainsi que 400 logements non aidés dont la livraison s'effectuera entre 1993 et 1995. L'implantation de commerces en plusieurs endroits du site, la construction d'équipements privés et publics, fournira également l'animation nécessaire. Outre la Faculté de Droit et de Sciences Economiques, le quartier Richter accueillera en effet la nouvelle Mairie (face au pont Zuccarelli), le port Jacques Coeur, une Maison pour Tous, la piscine Olympique devant le Centre International d'Affaires, des équipements sportifs, un groupe scolaire, un parc urbain de 2,5 ha qui se développera le long du Lez en prolongement du quartier, un parc de 12 ha dont la première tranche a été plantée...



Les étudiants sont venus nombreux soutenir le projet de la nouvelle fac à Richter

De nombreux espaces libres, rues, places, squares, berges, permettront la circulation à l'intérieur du quartier et assureront les transitions entre l'Université, les différents équipements, le port... Parcs et espaces verts favoriseront la détente et la promenade en bordure du Lez, enfin, squares et plantations, permettront aux étudiants, aux résidents et aux usagers du quartier de se rencontrer autour de pôles d'animations et de commerces ouverts sur la Faculté et sur le Centre Ville.



PAUL ALLIES PREND POSITION POUR LA NOUVELLE FACULTE A RICHTER

Pour Paul Alliès, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques, comme pour l'ensemble des responsables de la Faculté, vu l'extrême urgence du problème, seul le projet de Richter est de nature à éviter une crise majeure du service public.



Paul Alliès

La construction d'une nouvelle fac de Droit s'imposait-elle vraiment ?

Tout le monde est d'accord sur ce point. Cela fait plus de 10 ans que le Ministère, pour ne parler que de lui, a reconnu le déficit de la Fac de Droit en matière d'accueil des étudiants. Cette Fac a été conçue pour un grand maximum de 4.000 étudiants. Actuellement, nous en accueillons près de 10.000, sans qu'il y ait eu de véritable extension des locaux depuis 30 ans. Avec une croissance régulière des effectifs de 5 % par an, d'ici quatre ans on avoisinera les 12.000. Malgré cela, nous n'avons pas voulu faire de barrage au niveau des inscriptions comme l'ont fait d'autres universités.

N'aurait-on pas pu attendre encore quelques années ?

C'est absolument impossible. Il nous faut d'autres locaux tout de suite. C'est la position de l'ensemble des responsables de la Fac depuis trois ans. En clair, nous avons pu être partagés sur plusieurs scénarios possibles : St Charles, le maintien sur place ou Richter. Mais l'ensemble de la communauté des enseignants et personnels administratifs a toujours été unanime sur le fait qu'il y a une extrême urgence à régler le problème. Les conditions matérielles de travail sont actuellement absolument insupportables pour tous : enseignants, chercheurs, étudiants, personnel administratif.

Vous avez pris position officielle, dans le cadre de l'enquête publique, pour la construction de la nouvelle Faculté de Droit à Richter. Pourquoi soutenir ce projet plutôt qu'un autre ?

Si on me proposait aujourd'hui un autre terrain, dans les mêmes conditions et suivant le même calendrier, je ne mettrais pas un veto.

Mais pour l'instant, Richter, compte-tenu des contraintes administratives et réglementaires, constitue la seule proposition réaliste et réalisable dans les deux ans maximum.

Or, je le répète, si rien n'est fait dans ces délais il faut s'attendre à une crise majeure de ce service public qu'est la Faculté, devenue alors parfaitement ingérable.

Les autres projets, maintien sur place et installation à St Charles étaient tout à fait défendables. Ce ne sont plus aujourd'hui que des hypothèses théoriques. Il est impensable de recommencer à zéro, et dans des conditions beaucoup plus compliquées. Prenons l'hypothèse du maintien en centre historique, la relancer signifie repartir pour dix ans de négociations avec l'Etat, l'Evêché, le CHR, la Ville... Aujourd'hui, nous n'avons plus le choix.

Si l'on met à part ces problèmes de délais, le site de Richter en soi vous convient-il ?

On nous aurait proposé des garrigues à 10 km au nord de la ville, on aurait été plus réticent. Mais, objectivement, le site de Richter reste très proche du centre ville. Pour les étudiants, ce n'est pas l'exil ! D'autre part, même sans faire de prospective sur le développement urbain du quartier, actuellement, le site de Richter offre un environnement institutionnel de qualité.

La construction de la nouvelle Fac de Droit prévoit plusieurs tranches. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La première tranche, qui concerne l'accueil de 3.000 étudiants en Sciences Economiques et AES, et une bonne partie de l'administration est bien engagée. Les financements ont été accordés et jusqu'à présent le calendrier est parfaitement respecté. Les locaux de cette première tranche seront livrés à la rentrée 94.

Pour la deuxième tranche, j'espère que l'Etat tiendra ses engagements. Pour l'instant, nous attendons la réponse officielle du Ministre. Mais je considère que cette deuxième tranche est sur les rails. On ne peut pas remettre en question un projet aussi évident que celui-ci. Cette deuxième tranche concerne les étudiants en Droit et la Bibliothèque Universitaire.

En fait, je me mobilise aujourd'hui sur une troisième tranche qui doit s'appuyer sur la conservation et la réhabilitation du plus vieux bâtiment de la fac actuelle, rue de l'Université. Cela permettra comme l'a fait Médecine, de conserver ici quelques lieux de prestige, rappelant que nous sommes une des plus vieilles facultés de droit d'Europe et que nous avons un rapport organique avec le centre historique de Montpellier.

Cette troisième tranche est de toutes façons absolument nécessaire. Depuis deux ans, date de la conception de Richter, les besoins ont évolué et nous avons la nécessité de trouver des locaux supplémentaires pour loger des nouvelles filières et formations. Il s'agit de deux Instituts Universitaires Professionnels (IUP) dans le cadre de l'ISEM, soit 300 étudiants, de la création d'un Institut d'Etudes Politiques (IEP) représentant 500 étudiants. D'autre part, l'extension des laboratoires de recherche, actuellement, le site de Richter offre un environnement institutionnel de qualité.

La réalisation de cette troisième tranche sera demandée dans le prochain contrat quadriennal ainsi que dans le contrat de plan Etat-Région.

- Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des communes. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.
- Information de M. le maire
- Question d'actualité municipale de M. Jamet à M. le maire.
- Vœux du Conseil municipal concernant les taxateurs de Montpellier.
- Désignation des représentants du Conseil municipal à la commission de concertation sur l'environnement. Président : Yves Larbiou. Membres : Roger Igouninc, Yvan Velay, Christophe Morales, Françoise d'Abunto, André Levy, Nicole Moschetti-Stam, Alain Jamet, Jean-Claude Coffiard.

- Élection de Mme Marinette Barale au Conseil d'établissement du foyer départemental de l'enfance et de la famille.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'Office de tourisme de la région de Montpellier. Yves Larbiou remplace M. Alain Bosc.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil des études et de la vie universitaire à l'université Montpellier II - Sciences et techniques du Languedoc. M. Patrick Geneste remplace M. Michel Lacave.

- ZAC Espace Pitot : dossier de création, bilan de concertation, convention d'aménagement.
- Dénomination de l'espace vert rue du professeur Henri Roseau : square du Mas Drevo.
- Appel d'offres pour travaux de reconstruction de la crèche Louise Guiraud.
- Carte Été Jeune "vacances à la carte" : tarifs 93.
- Appel d'offres et demandes de subventions pour la réfection du terrain n° 2 au complexe de Grammont.
- Appel d'offres et de demandes de subventions pour la rénovation du terrain de foot et piste d'athlétisme.

- Participation 1993 de la ville aux frais des établissements d'enseignement privé sous contrat.
- Affectation de subvention.
- Autorisation de paiement de provisions sur honoraires aux membres des professions judiciaires
- Marché négocié avec la société Xerobail pour l'acquisition d'imprimantes Réseau.
- Gestion de la dette opérations de couverture de risques.
- Avenant à la convention SERM du 31/12/1986 et 1er/01/1988 concernant les réseaux de chaleur.
- Société française des habitations économiques groupe Arcade - Acquisition et réhabilitation d'un immeuble de 6 logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées. 10, rue Vernière. Emprunt de 781 000 F - Garantie de la ville.
- Société d'HLM Languedocienne d'habitat, construction d'un ensemble de 36 logements collectifs - Opération "Les Lilas" rue G. Brassens. - Emprunt de 13 419 000 F - Garantie de la ville.

Brèves

EDF

Le mercredi 9 juin à 17 h, rue de la Roquetière (Aiguelongue) a eu lieu en présence de Georges Frèche, maire de Montpellier et de monsieur Subra, directeur général d'EDF-GDF Montpellier Hérault, la dépose du dernier pylône supportant la ligne haute tension (63 000 volts) qui va de l'avenue de St-Maur au rond-point de la route de Mende. Cette dépose marquait la fin des travaux d'entente de cette ligne longue de 4,5 km. Coût de l'opération : 13 MF (financement EDF) comportant la suppression de 29 pylônes. Cette opération assurait le suivi des travaux commencés en 1987 dans l'Écusson et qui se termineront en 1994. C'est la volonté conjointe d'EDF et de la mairie de Montpellier de respecter la qualité de l'environnement par l'enfouissement des lignes et d'améliorer la qualité de la desserte en énergie électrique de la ville sans nuire à son cadre de vie.

MERC...
• Josianne Criscuolo, Présidente régionale du GHP à Georges Frèche : "Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu accorder à notre association une subvention de 2.712.500 F pour l'année 1993, à laquelle s'ajoute la somme de 300.000 F affectée à l'achat de deux véhicules. Mes collaborateurs et moi-même tenons à vous exprimer notre plus profonde gratitude..."

TOILES
"CARO" et "MADRA". Les Entrepôts Agniel organisent jusqu'au 31 juillet une exposition de peinture à l'acrylique sur toile de lin et coton et sur toile de jute
Info : 67 65 34 32

RENÉ KOERING
Double salutation pour René Koering dans la presse régionale et nationale. Dans son numéro du 17 avril 93, "La Marseillaise" salue la première représentation des extraits de "Marie de Montpellier" donnée à l'Opéra Comédie à l'occasion d'un concert exceptionnel avec Roberto Alagna et Katia Ricciarelli : "L'orchestration est somptueuse, les rythmes emballants, les parties pour

cordes magnifiques et émouvantes... Disons-le tout net, si le reste de l'opéra est égal à ce que nous avons entendu, nous ne sommes pas loin du chef d'œuvre". Dans son numéro 2263 du 26 mai, Télérama décerne sa palme d'Or de juillet à la programmation du Festival de Radio France et de Montpellier : "Panachant genres et styles, l'ingénieuse programmation de René Koering jongle pour notre plus grand bonheur avec les valeurs consacrées et l'indébit."

COUP DE CŒURS

Remerciements et gros succès de la compagnie Patrice Fourreau du théâtre du Sphinx qui a donné un spectacle sur le thème de la solidarité. La ville de Montpellier s'est associée à cette opération en mettant gratuitement à la disposition de la compagnie la salle des rencontres.

Accompagné par l'orchestre lyrique d'Avignon-Provence, dirigé par Peter Altrichter, les chœurs de l'Enclos chanteront avec l'ensemble vocal d'Avignon.
Renseignement : 67 92 91 91.

ARTOTHEQUE

• KLARA BORBAS et KAROLY HALASZ

CONCERT À FLAUGERGUES

Les Amis du château de Flaugergues organisent, le 6 juillet 1993 à 21 h 30, un concert de musique classique donné par Nicole Afriat, piano et Philippe Hirschhorn, violon. Au programme : Schumann, Beethoven, Liszt, Brahms.
Au château de Flaugergues.
Rens. : 67 65 51 72.

TOILES
"CARO" et "MADRA". Les Entrepôts Agniel organisent jusqu'au 31 juillet une exposition de peinture à l'acrylique sur toile de lin et coton et sur toile de jute
Info : 67 65 34 32

• ALAIN CLEMENT



THÉÂTRE

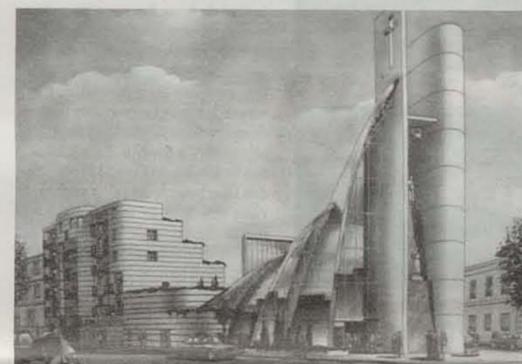
Beau succès pour "La Leçon", le récent spectacle du Nouveau Théâtre mis en scène par Yves Gourmelon d'après la pièce d'Eugène Ionesco. Ce spectacle sera en effet programmé dans le cadre du festival Off d'Avignon, du 9 juillet au 2 août au Théâtre du Balcon.
Renseignement : 90 85 00 80.

ORATORIO

Les chœurs de l'Enclos organisent un concert le vendredi 9 juillet à 20 h 30 à la Cathédrale Saint-Pierre. Au programme, le "Sancta Ludmila" d'Anton Dvorak, chanté pour la première fois en latin.

- Articles L 122.20 et R 122.7 du code des communes, communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.
- Informations de M. le maire.
- Questions d'actualité municipale de M. Jamet à M. le maire
- Vœu du Conseil municipal pour l'implantation du Laboratoire national de santé à Montpellier.
- Vœux du Conseil municipal sur la réforme de l'organisation régionale de la S.N.C.F.
- Dotation de solidarité urbaine - Application de l'article 8 de la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 - Rapport du maire au Conseil municipal.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'association APERCABLE : M. Lévia remplace M. Lacave.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'association des résidences internationales de Montpellier Languedoc-Roussillon - M. Talvat remplace M. Lacave.
- Modification des délégués du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS : M. Prunier remplace Mme Barale.
- Antigone : Immeuble "Les restaurants de l'esplanade de l'Europe". Bail de longue durée par la ville au CCAS pour le club Antonin Balmes.
- Cité judiciaire : Vente au Ministère de la justice.
- Cité judiciaire : Modalité de la concertation.
- Élargissement de l'avenue Antonelle et création d'un boulevard urbain : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, enquête parcellaire, procédure d'urgence, bilan de la concertation.
- Foncier : Chapelle de la visitation (rue de l'université) avenant à la vente entre l'association diocésaine de la ville.
- Foncier : Mise à l'alignement de la rue de la Roquetière - Acquisition de la propriété de Mme Jeanjean.
- Foncier : Annulation de la délibération du Conseil municipal du 21 mai 1990 portant sur la vente à la ville du terrain lieu-dit "Puech Villa".
- Mise à l'alignement de la rue du Plan d'Emcombes - Cession gratuite de terrain de la propriété de M. Zimmermann.

- Réhabilitation de l'habitat. Mise à disposition par l'OPAC à la ville de locaux disponibles rue Verrière Basse et rue St-Ursule, situés en rez-de-chaussée d'immeuble.
- Rue de la Croix du Sud, rue des Pradiers - cession par la ville à France Télécom d'un centre de distribution pour le câblage de la ville par fibres optiques.
- Cession à la ville d'un local à usage public "Le Nozeran" 7, rue Nozeran.
- Cession à la ville d'un local à usage public "Les Lavandins" rue du Pas du Loup.
- Rue du professeur Blayac cession Etat/Ville.



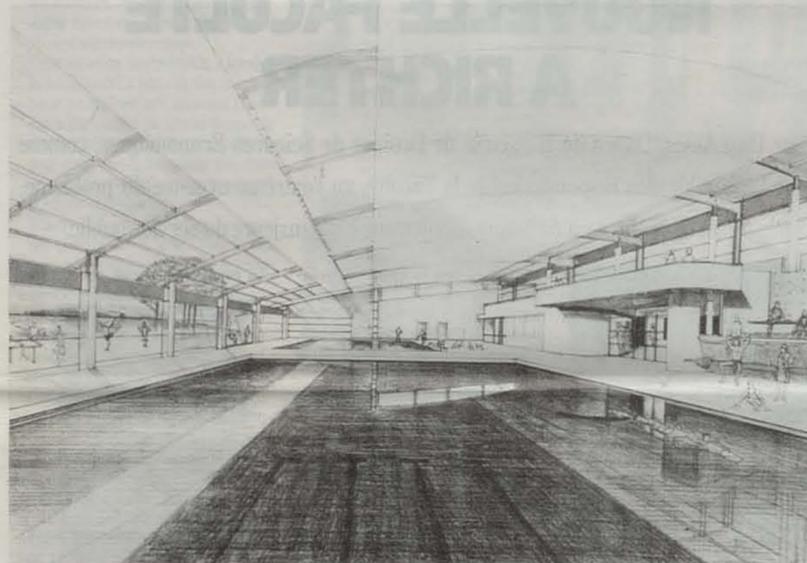
Question 28 : Eglise des Saints-François

- Secteur sauvegardé : programme terminal (93-94) à l'intérieur de l'Écusson de la dissimulation des réseaux électriques.
- ZAC Blaise Pascal : protocole d'accord entre la SERM/la ville de Montpellier/la communauté juive de Montpellier pour l'implantation d'un programme immobilier à usage de "Maison pour Tous".
- ZAC Espace Pitot : avis favorable sur le projet de plan d'aménagement de zone et du programme des équipements publics - Lancement de l'enquête publique.
- ZAC Parc Euromédecine II : Faculté d'odontologie - Vente par la SERM à la ville et cession gratuite de la ville à l'état, pour la construction de la Faculté d'odontologie.
- ZAC Richter : objectif et modalités d'association du public.
- ZAC des Saints François : bilan de la concertation. Arrêt du dossier de PAZ - Programme des équipements publics.
- Programme 93 de ravalement des façades bâtiments communaux. Appel d'offres et subventions - Demande de subvention.

- Entretien des espaces verts de la ville. Avenant n° 1 au marché de l'entreprise Pivot.
- Quartier des Bouisses : dénomination du Parc Jacques Roseau.
- Parc de Lunaret - Terre pour enfants. Centre de loisirs sans hébergement et séjours : modalité d'admission, renouvellement des conventions tarifaires pour l'année 93-94.
- Tarification 93-94 des accueils permanents et temporaires en crèches, haltes-garderies, jardins d'enfant et centres de loisirs sans hébergement.
- Modalité d'application pour l'été 1993 des aides municipales pour les colonies de vacances.

- Contrat forfaitaire annuel pour l'enlèvement d'affiches et l'effacement de graffitis.
- Compte administratif 1992 de la ville de Montpellier - Budget principal et budget annexes de l'eau et de l'assainissement.
- Service des eaux - Assainissements : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 1992.
- Affectation de subventions.
- Avenant n° 8 à la convention d'affermage du 29 juillet 1988.
- Bibliothèque : exposition - Tarif de vente du catalogue de la collection Sabatier d'Espeyran.
- Musée Fabre : convention ville et réunion des musées nationaux pour la vente du catalogue de l'exposition "Grand Siècle".
- Défraiment forfaitaire pour les conférenciers de l'exposition "Grand Siècle".
- Convention ville/réunion des musées nationaux pour l'organisation de la boutique de vente lors de l'exposition "Grand Siècle".
- Marché négocié avec la Maison Chenue et fils pour le groupement, l'emballage et le transport des œuvres de l'exposition "Grand Siècle".
- Tarifs complémentaires de l'exposition "Grand Siècle" au musée Fabre.
- Visites guidées effectuées par l'Office de tourisme pour le musée Fabre, l'Hôtel Sabatier d'Espeyran - Reversement des droits d'entrée à la ville - Convention ville/Office du tourisme.
- Mise en place d'une fourrière animale - convention ville/SPA de Montpellier.
- Convention de l'organisation de classes bleues.
- Appel d'offres pour le renouvellement de photocopieurs.
- Restaurants scolaires : avenant n° 1 aux marchés 074D3 et 08003 de la société Carsalade, pour l'achat de fromages en portion et des sauces.
- Affaire renvoyée.
- Marchés et avenants pour la Maison pour Tous André Chamson.
- CCAS - Convention de maîtrise d'œuvre ville/CCAS.
- Eau - Assainissement - Appel d'offres ouvert pour l'extension du réseau unitaire de l'avenue de la Gaillarde.

- Entretien des espaces verts de la ville. Avenant n° 1 au marché de l'entreprise Pivot.
- Quartier des Bouisses : dénomination du Parc Jacques Roseau.
- Parc de Lunaret - Terre pour enfants. Centre de loisirs sans hébergement et séjours : modalité d'admission, renouvellement des conventions tarifaires pour l'année 93-94.
- Tarification 93-94 des accueils permanents et temporaires en crèches, haltes-garderies, jardins d'enfant et centres de loisirs sans hébergement.
- Modalité d'application pour l'été 1993 des aides municipales pour les colonies de vacances.



Question 27 : Projet piscine Paul Valéry

- Modification des représentants du Conseil municipal à l'association de gestion des opéras de Montpellier. Mme Andrée Weill remplace M. Michel Lacave.
- Modification des représentants du Conseil municipal à l'association des Maisons pour Tous, sont élus :
 - à l'association de la Maison pour Tous François Villon/Paul Prunier.
 - à l'association de la Maison pour Tous Jacques Prévert et salle de quartier F. Guillerme : Geneviève Droz.
 - à l'association de la Maison pour Tous Joseph Ricôme : Louis Pouget.
 - à l'association de la Maison pour Tous Albertine Sarrazin : Guy Zemmour.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'association Montpellier Danse : André Weill remplace M. Lacave.
- Modification du représentant du Conseil municipal au Conseil d'établissement de la Résidence, Foyer Camperliols.

- Indemnités de fonction attribuées aux maires adjoints et conseillers municipaux.
- Prise en charge de frais de mission et de représentation.
- Convention de mise à disposition d'un local pour usage d'un commissariat de police nationale au rez-de-chaussée de l'opéra comédie.
- Concertation avec le public pour le boulevard urbain de liaison avenue Pierre Mendès-France - avenue de la Liberté.
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat quartier Ste-Anne : bilan de la concertation, passation d'un marché négocié, composition du comité de pilotage de l'opération.
- Programme d'Aménagement d'Ensemble de l'Aiguelongue.
- Programme d'Aménagement d'Ensemble de l'avenue Emile Jeanbrau.

- Appel de candidatures - concours, conception et réalisation de la piscine Paul Valéry...
- Sports : subventions 93.
- Affaires culturelles : aide aux festivals.
- Reconnaissance légale de la communauté des carmélites de Montpellier.
- Subvention aux associations sportives scolaires USEP.
- Appel de candidatures - concours, conception et réalisation de la piscine Paul Valéry...
- Sports : subventions 93.
- Affaires culturelles : aide aux festivals.
- Reconnaissance légale de la communauté des carmélites de Montpellier.
- Subvention aux associations sportives scolaires USEP.
- Appel de candidatures - concours, conception et réalisation de la piscine Paul Valéry...
- Sports : subventions 93.
- Affaires culturelles : aide aux festivals.
- Reconnaissance légale de la communauté des carmélites de Montpellier.
- Subvention aux associations sportives scolaires USEP.



Question 45 : Réhabilitation des Halles Castellane

LES ENFANTS DE LA DANSE

L'action pédagogique menée dans les écoles en faveur de la danse touche chaque année plusieurs milliers d'enfants. Le point sur quelques expériences parmi les plus originales...

Offrir aux enfants "un air frais et une lumière différente...". C'est en ces termes, qu'Andrée Weill, Conseillère Municipale déléguée à l'animation dans les écoles, a défini son action, lors de la démonstration de danse offerte aux enfants, par la Compagnie Didier Théron, à l'Opéra Berlioz, le 10 juin dernier. Le rôle de la Ville est en effet essentiel pour sensibiliser à la culture les jeunes élèves, et les mettre le plus tôt possible au contact du beau. Les concerts pédagogiques, le service éducatif du Musée Fabre, permettent déjà une approche de la musique et des arts plastiques très appréciée du jeune public. L'univers de la danse, l'approche du corps et du mouvement, restait une étape supplémentaire à franchir. La représentation de la pièce de Didier Théron : "Sur des Charbons Ardents", a suscité de vives réactions de la part des 1.500 enfants des écoles de la ville qui y ont assistés en compagnie de leurs instituteurs. Elle a eu aussi le mérite d'offrir à la plupart d'entre eux un premier contact avec la danse contemporaine. Interrogés à l'issue de la représentation, les petits spectateurs de l'École Maternelle Marie Curie se félicitaient de ce spectacle qui leur avait offert une danse plus proche et plus familière. "Le fait que les garçons puissent danser, qu'ils évoluent en costumes de tous les jours, a permis de dédramatiser l'approche de la danse...", confiait leur institutrice. Le fait est, qu'au cours des échanges entre le public et les danseurs, qui poussaient trois extraits du spectacle, les centaines de mains tendues, manifestaient l'intérêt et la curiosité des enfants, sur ce qui venait de leur être donné à voir. "Pourquoi êtes-vous habillés en noir?", "Comment faites-vous pour ne pas bouger?", "Combien de temps avez-vous travaillé sur cette danse?", "Pourquoi la dame enlève sa chaussure?", "Est-ce que les danseurs s'embrassent pour de vrai?". Toute l'habileté de Didier Théron était de donner des éléments de réponse à la fois simples et clairs tout en s'accordant parfois le privilège de renvoyer la question: "Et toi, qu'est-ce que tu as vu?", "Est-ce que cette image t'a touchée?".

que deux après-midi par semaine, une vingtaine d'enfants - garçons et filles - de l'École Dr Calmette et l'École Oxford, s'initient à la pratique d'un art, d'un milieu artistique, d'un métier aussi, encadrés pour la saison 92-93, par Pascale Salort et Anne Hivert. Ayant abordés différents types de travail corporel, comme le Tai-chi, le yoga, la danse classique ou les arts martiaux, l'intervenant va permettre un élargissement de l'approche du mouvement, doublé d'un réel travail de concentration, d'écoute de soi-même et de l'autre, de maîtrise du corps et de l'énergie... Ce travail de danse influence souvent le travail scolaire, par les retombées positives sur la santé morale et physique de l'enfant. Le temps de présentation des travaux chorégraphiques est aussi essentiel, car pour la Compagnie Didier Théron,

rythme, à une prise de conscience de l'espace, du corps... Les ateliers d'écriture, encadrés par des auteurs régionaux, permettaient ensuite de formuler par écrit, les sensations nées de cette "expérience" de danse: "Je crois que je me suis trompé sur les filles, elles ont une chaleur bizarre...". L'écriture est là, juste après la danse, pour ne pas laisser oublier ces corps, un instant peut-être libérés. L'objectif du travail n'est pas plus de publier un recueil de texte, que d'organiser un spectacle de danse, mais déclencher une envie d'écrire ou de bouger, libéré de toute gêne, de toute appréhension. Les professeurs, qui assistent à ces ateliers, peuvent ensuite tirer les bénéfices de cette expérience pendant toute la semaine. Ce méli-mélo de l'écrit et de la danse, des corps qui s'effleurent et cherchent à se reconnaître, s'est pro-



"Sur des charbons ardents..." Didier Théron et sa compagnie en ballet-démonstration à l'Opéra Berlioz, le 10 juin devant 1500 enfants de la ville.

"La danse est un art, un art se partage, se communique aux autres". Le ballet éducatif, proposé aux enfants des écoles dans le Cadre du Carrefour de l'Enfance, constituait en cela un moment important...

TIRER LA DANSE VERS LE HAUT

Sur le même principe, le Festival International de Montpellier Danse, a mis en place une structure d'intervention pédagogique dans les écoles, qui cette année a été jumelée avec un atelier d'écriture. Claudine Moïse, responsable du projet danse, tirait le bilan des six mois d'intervention auprès de 300 enfants des écoles. "Entamée, il y a deux ans, l'expérience de ces ateliers est toujours liée à la thématique du Festival. En se tournant de plus en plus vers l'écrit, à la recherche de nouvelles pistes d'expression, le chorégraphe permet à l'écriture de traverser la danse. Dominique Bagouet, Daniel Larrieu, Mathilde Monnier ont rendu hommage à Emmanuel Bove, Pétrarque ou Sophocle... L'exploration par les enfants, de façon hebdomadaire, de la danse et de l'écrit, permettait à l'un de se nourrir de l'autre...". L'image de la danse, aux yeux des enfants, était très succincte. Elle se limitait la plupart du temps à celle qui se pratique dans les discothèques, au rapp ou au classique, entr'aperçu à la télévision. Pour les intervenants, le travail consistait surtout à un éveil au

longé de rencontres inter-quartiers, entre les enfants du centre ville et ceux de la Paillade ou du Petit Bard. La présentation de leur travail respectif tisse des correspondances. Comment se retrouveront? La Comédie de la Danse, les spectacles du Festival prolongeront l'expérience et laisseront des traces, permettant de tirer un bilan pédagogique et artistique positif. Comme le rappelait André Lévy, Maire Adjoint, délégué à la culture, cette action de sensibilisation menée en faveur du jeune public, s'est doublée dans le domaine de la danse, d'initiatives particulièrement courageuses. Ainsi la carte "Entrée dans la Danse" proposée par l'Opéra de Montpellier, qui a permis cette année à plus de 300 jeunes, âgés de moins de 25 ans, d'assister aux représentations danse de la saison à des tarifs préférentiels. L'enseignement de la danse contemporaine au Conservatoire, par Jean-Pierre Alvarez, ancien danseur de la Compagnie Bagouet, est pour beaucoup dans le rayonnement de cet art très populaire auprès des jeunes. La programmation du Festival, par son directeur, Jean-Paul Montanari, permet chaque année d'explorer les nouveaux visages de la danse et la présence sur notre ville, aux côtés du Centre Chorégraphique Dominique Bagouet, est pour beaucoup dans le rayonnement de cet art très populaire auprès des jeunes. La programmation du Festival, par son directeur, Jean-Paul Montanari, permet chaque année d'explorer les nouveaux visages de la danse et la présence sur notre ville, aux côtés du Centre Chorégraphique Dominique Bagouet, est pour beaucoup dans le rayonnement de cet art très populaire auprès des jeunes.



Les interventions pédagogiques dans les écoles permettent de "dédramatiser" l'approche de la danse contemporaine.



De g. à d. : A. Levy, Adjoint à la culture, G. Frêche, A. Weill, Conseillère Municipale déléguée à l'animation dans les écoles et F. d'Abunto, Conseillère Municipale déléguée à la Maison pour Tous Léo Lagrange

13^e FESTIVAL INTERNATIONAL MONTPELLIER DANSE
jusqu'au 6 juillet
Réservations : 67 60 80 08
De nombreuses réductions sont accordées aux jeunes de moins de 20 ans, aux titulaires de Carte Vermeil, Cartes Jeunes, aux demandeurs d'emploi, groupes et collectivités

4-10 AOUT CINEMA SOUS LES ETOILES

Comme l'an passé, pour récompenser le public montpelliérain considéré comme l'un des plus cinéphiles de France, la Municipalité en collaboration avec l'Association des Commerçants et l'Association des Habitants d'Antigone ainsi que plusieurs responsables de salles, organise une semaine de cinéma sous les étoiles. Du 4 au 10 août, à 21h, rendez-vous en plein air, à la Place du Nombre d'Or. Etoiles et Toiles gratuites!



Wendy Warner, violoncelliste, une des grandes révélations 92



Daniel Barenboim avec Carlos et Alégría Beracasa

FESTIVAL DE RADIO FRANCE

A LA DECOUVERTE DES JEUNES TALENTS

En 18 concerts, la Fondation Beracasa, propose chaque jour à 12h30 dans la Salle Pasteur du Corum, de découvrir les grands interprètes de demain.

Dans l'enchevêtrement de genres et de styles proposés en soirée par le Festival de Radio France, entre l'intégrale des concertos pour piano de Beethoven par Alfred Brendel, le "Rienzi" de Wagner, Julia Migenze et Dee Bridgewater, Friedrich Gulda ou l'Orchestre Gustav-Mahler dirigé par Claudio Abbado, laissez-vous aller au démon de la musique, à l'heure de celui de midi... Chaque année, dans la programmation du Festival de Radio France, les concerts des jeunes solistes de la Fondation Beracasa, tiennent lieu, en effet, de pause-déjeuner à de nombreux festivaliers. C'est que dans la fraîcheur reposante de la Salle Pasteur du Corum, se joue l'un des moments essentiels et des plus attachants de tout le Festival, les premiers pas de tout jeunes artistes sur la scène internationale. Si on prend en compte les cinq ou six années écoulées, il est intéressant, en effet, de retrouver les noms des jeunes musiciens qui sont passés par le Festival de Radio France et de Montpellier, à l'affiche de grands concerts ou d'émissions télévisées...

"Pour le jeune virtuose, le récital est une tranche de vie, une bouteille lancée à la mer qu'emporteront les derniers applaudissements. Dès le rideau tombé, l'espoir de ces jeunes renaît, l'espoir de n'être pas seulement entendus, mais écoutés, l'espoir de pouvoir un jour vivre de leur art. J'aime la musique passionnément. Elle est le langage universel, sans doute le plus beau. J'ai pensé la servir en aidant ces jeunes qui seront les virtuoses de demain..." Lorsqu'en 1968, Alegria Beracasa, génèreuse mécène du Vénézuéla, crée cette Fondation qui porte aujourd'hui son nom, c'est bien dans l'idée de briser l'anonymat dont sont souvent prisonniers les jeunes musiciens, dont le talent et la vocation ne suffisent plus aujourd'hui à faire débiter la carrière. A l'époque, cette initiative constitue une véritable innovation. On préfère s'attacher aux artistes consacrés, que miser sur l'avenir hipo-

thétique de jeunes talents que l'on ne fait pas jouer parce qu'ils sont inconnus et qui restent inconnus parce qu'on ne les fait pas jouer... Tombé sous le charme d'éternelle jeunesse de Madame Beracasa, René Koering, le Directeur du Festival de Radio-France, décide donc de programmer les concerts de la Fondation, dès la première édition du Festival en 1985. Aujourd'hui, ce partenariat, a permis de faire de ces concerts de 12h30, un passage obligé dans le milieu musical des jeunes interprètes. Représentés en direct sur les ondes de Radio-France, leur audience dépasse le public montpelliérain et chaque année, les demandes affluent, de plus en plus nombreuses, de la part des agents ou des artistes eux-mêmes qui ont reconnu l'impact du Festival de Montpellier. La sélection se fait auprès des lauréats de tous les grands prix internationaux, mais aussi en partenariat avec d'autres Fondations, comme la Fondation Henryk Szeryng, dont la lauréate 92 sera invitée cette année. Il s'agit de la violoniste Elissa Lee Kokkonen. Certains artistes peuvent être également sélectionnés à la suite de recommandations proposées par de grands interprètes. Ce fut le cas cette année pour le violoniste chinois Wang Jian, recommandé par Isaac Stern et qui donnera deux concerts exception-

nels dans le cadre du Festival : le 13 juillet, à l'Opéra Berlioz, pour le concert d'ouverture avec Maria Joao Pines et Augustin Dumay, et le récital du 15 juillet à la Salle Pasteur. La particularité de ces récitals, tient autant à la jeunesse et à la virtuosité des interprètes (à surveiller cette année la performance du jeune prodige russe Léna Kolenistchenko, âgée de 13 ans à peine et qui jouera pour la première fois en France) qu'à la diversité des genres (Quintet de Cuivres, Quatuor à Cordes, piano, chant...) et du répertoire. L'action de la fondation Beracasa s'est diversifiée au fil des ans. Multipliant les échanges entre l'Europe et l'Amérique Latine, elle s'est notamment concentrée sur l'action éducative menée au Vénézuéla. Chaque année, entre février et mai, des artistes français de renom sont régulièrement invités à Caracas pour y organiser des cours magistraux. Ainsi se perpétue l'esprit de la Fondation, telle que l'avait conçue Alegria Beracasa, avec le souci de "servir la Musique en offrant aux jeunes musiciens la possibilité de vivre de leur art".

Festival Radio France
13 juillet / 11 août 93
Réservations : 67.02.02.01
Prix des places : 35F.

Gérard Matharan
Gérard Matharan est le créateur de l'affiche du Festival de Radio-France et de Montpellier. Né le 30 mars 1953 à Pau, il a suivi les cours de beaux-arts à Bordeaux avant de collaborer avec le groupe "Formes et Lumières" de Philippe Levasseur. Ses activités l'ont mené à s'initier aux techniques de l'art mural aux Etats-Unis et à exposer dans de nombreuses villes d'Europe. C'est avec Hans Reichman, pour la conception graphique, qu'il a réalisé l'affiche du Festival avec lequel il collabore depuis 1991. Du 16 juillet au 13 août, exposition Matharan, galerie Franklin Pollack-Place des Arts, 8 rue de l'Argenterie.

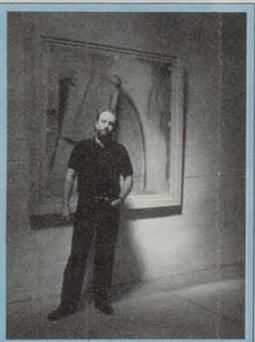


Photo Roland LABOYE (France). Robe Andalouse



Photo Toni CATANY (Espagne)

30 JUIN - 4 SEPTEMBRE 93

IMAGINA

35 photographes du monde se sont penchés sur la province andalouse d'Almería : synthèse de tous les temps de la Méditerranée.

C'est à Roland Laboye, directeur de la Galerie Angle de Montpellier, que l'on doit d'accueillir en premier, la grande exposition "IMAGINA" présentée au public au cours de l'Exposition universelle de Séville, en 1992. Ces 4000 tirages couleurs et noir et blanc, exposés en trois lieux de la ville : Espace Photo Angle - Grand hall du Corum - Carré Sainte-Anne représentent en effet la somme des travaux de deux ans de prises de vue par 35 des plus grands photographes de la planète. Almería, petit port de la Méditerranée, s'est ainsi transformée en "boîte à lumières", un territoire dans lequel chaque photographe a pu réaliser son projet. Manuel Falces, Commissaire de l'exposition, a défini de très belle manière les papiers émulsionnés d'IMAGINA: "Celui qui n'a pas de mémoire s'en fabrique une en papier! Quel sens a un projet comme celui-ci en une fin de siècle convulsé par les langages photographiques? La photographie magnétique assistée par ordinateur, les nouveaux systèmes d'enregistrement d'images changeant de façon vertigineuse les esthétiques; de la même façon que les appareils vidéos tuèrent ceux à Celluloid et que la télévision donne les nouvelles en premier, avec des règles techniques et esthétiques différentes de ce qui se faisait auparavant, et, de la même façon qu'une cathédrale n'a rien à voir avec une



Photo Nimmo JODICE (Italie)

gothique ou une romane. Conclusion : dans quelques années, on ne pourra plus voir ainsi Almería, même si on le désire, de la même manière que l'on ne pourra plus voir le monde de la même façon, et que l'on n'enterre plus non plus les pharaons dans les pyramides. Plus modestement les photographes d'IMAGINA raconteront ce qu'est une bouteille de gaz butane, le plastique en lambeaux d'une serre, la perplexité d'un enfant transporté à travers les grilles d'un caddie de supermarché, les cioux roses de Monsul, les fleurs en plastique ou la beauté d'un désert couvert d'étoiles."
IMAGINA : Inauguration le 30 juin à 18 h 30
Info : Montpellier Photo Visions : 67 60 43 11

UN ART QUI SE PARTAGE

BATIMENT & T.P.



SOLEG
BATIMENT

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC

Tél. : 67 10 12 14 - Télécopie : 67 40 20 20



SAEG

- construction métallique
- serrurerie ferronnerie
- charpente métallique
- clôture

Z.I. - 17, rue de Lantissargues
34000 MONTPELLIER

☎ 67 92 02 83

Fax 67 58 09 70



Michel AZUARA
Maçonnerie - Plâtre
Carrelage - Toitures
Rénovation Immobilière
6, rue des Colchiques
34000 MONTPELLIER
Tél : 67.65.48.19



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION**

E.C.P. CAIZERGUES
2 ter, avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75

MERIDIONALE



Méridionale de travaux - Immeuble Le Triade - B.P. 1187
215, rue Samuel-Morse - 34009 Montpellier cedex 01 - 67.64.44.40

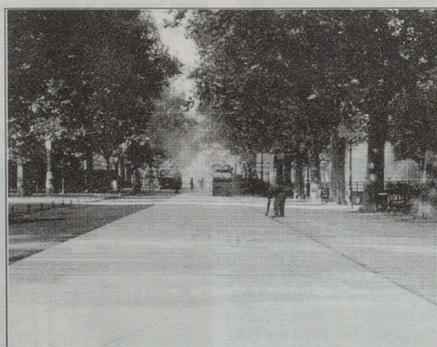


ETEC ETUDES TECHNIQUES
MAITRISE D'ŒUVRE ET
COORDINATION DE TRAVAUX
Leader régional de sa profession
INFRASTRUCTURE - BATIMENT - REHABILITATION
ENVIRONNEMENT

21, rue Maurice le Boucher - BP 3560 - 34048 Montpellier Cedex 1
Téléphone : 67 47 93 00 - Fax : 67 69 29 23



MIDI-MÉDITERRANÉE



TRAVAUX PUBLICS

Routes et aérodromes
Voiries - Réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux
Génie civil

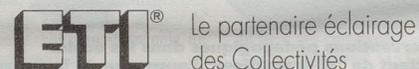
TRAVAUX PRIVÉS

Lotissements - Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en mains

CENTRE DE MONTPELLIER

Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

☎ 67.42.56.99 Télécopie 67.42.40.68



Le partenaire éclairage
des Collectivités

Agent pour la France des produits **AEG**

- Eclairage public
- Eclairage résidentiel décoratif

Equipements et Techniques Industriels

GRUPE TROUVAY & CAUVIN
58, rue Général-Chanzly - BP 1356 - 76065 LE HAVRE CEDEX - FRANCE
☎ 35 25 66 66 - Fax 35 24 44 62



STRATEL
INGENIERIE

- Systèmes d'alarmes
 - Centrales
 - Transmetteurs
 - Détecteurs
- Systèmes d'assistance
aux personnes âgées
ou à mobilité réduite
- Gestion Technique Centralisée

STRATEL RELIE LES HOMMES AUX ÉVÉNEMENTS

ILE DE FRANCE - 12, rue Jean Poulmarch 95105 Argenteuil - Tél. 39 81 81 89
MARSEILLE - 9, rue du Laos Nord Activités 13015 Marseille - Tél. 91 60 25 05

FLASH BACK



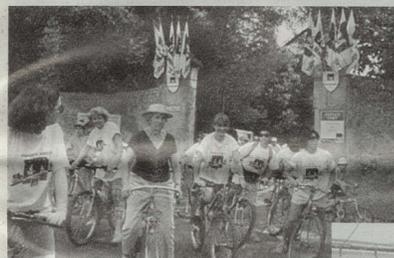
11ème Carrefour de l'Enfance, inauguré le 8 juin, en présence de Georges Frêche, le Recteur Blanchet, M. Mayens, Inspecteur d'Académie et Guy Boisson, Jacqueline Begin, Yves Larbiou, Andrée Weill, Michel Belorgeot, Roger Igouninc.



5 juin 1993 - Place du Nombre d'Or. Un millier de participants pour les Olympiades des retraités qui mettaient en compétition les membres de 17 clubs de la Ville et de communes voisines.



CARREFOUR DE L'ENFANCE
Mardi 8 Juin 1993 à 11h



▲ "Tous à vélo" : 600 Montpelliérains au départ du domaine de Méric pour un parcours de 8 kilomètres. La halte prévue sur la Comédie permet d'admirer les animaux de l'Ecolothèque, présentés à l'occasion de la Comédie de l'Environnement, le 6 juin dernier.



▲ 5 juin - Cérémonie de Prise d'Armes marquant l'ouverture de la Fête de l'Ecole d'Application de l'Infanterie.



▲ Du 1er au 15 juin, Georges Frêche et le Conseil Municipal à la rencontre des habitants des quartiers de la ville. Ici à la Maison pour Tous l'Escoutaire.

Le 4 juin, finale de Coupe d'Europe féminine de Tennis de Table, Montpellier-Le Crès /TUS Glane (4-2).
De g. à d. : D. Bilbao - C. Rouvière - G. Frêche - Jun Ya Chen - D. Guergueltcheva - A. Lelanik...



SPORT ET SANTÉ A MONTPELLIER

Du 24 au 26 juin, Montpellier accueillait le Congrès international de la médecine du sport. Christian Bénézis, maire-adjoint, chargé des sports, nous présentait au cours de cet événement, les grandes lignes de l'actualité sportive montpelliéraine.

Christian Bénézis, pouvez-vous nous présenter la Société française de la médecine du sport dont vous venez d'être élu président ?

• Comment s'est déroulé le Congrès international de médecine du sport ?

Organisé du 24 au 26 juin au Corum de Montpellier, l'intérêt de ce Congrès était double, puisqu'il s'agissait à la fois du Congrès annuel de la Société française de la médecine du sport et du Congrès du groupement latin et méditerranéen de médecine du sport

La médecine du sport est une "société savante" qui regroupe toutes les spécialités de biologie, de physiologie, de médecine de terrain, de médecine de soins et de traumatologie, qui concernent le suivi du sportif. Le sportif est



Place aux sports : plus de 70 activités proposées pendant tout l'été aux Montpelliérains de 12 à 25 ans.

un individu, certes, mais un individu un peu particulier, une sorte de "Formule 1". Tout ce qui permet sa mise au point, sa préparation, son entretien et sa "réparation", touche la médecine du sport. La Société française de médecine du sport doit donc regrouper toutes ces spécialités à travers les travaux de ses membres. C'est une société qui a été créée il y a près de 70 ans, mais la médecine du sport a acquis ses lettres de noblesse ces quinze dernières années avec l'avènement du sport, phénomène de société à part entière.

organisé tous les quatre ans. Près de 200 conférences ont été organisées sur les thèmes les plus divers (traumatologie, biomécanique, médecine de terrain, suivi biologique et psychologique du sportif, soins dentaires, crénothérapie, balnéothérapie, homéopathie, nutrition...). Plus de 1000 participants venant de toute la France, d'Europe, des pays de la Méditerranée et d'Amérique du Nord se sont retrouvés à l'occasion de ces journées. Parmi eux, et c'était là tout l'intérêt, des médecins, des kinésithérapeutes, mais aussi des entraîneurs, des sportifs, des dirigeants de clubs... Tout le monde sportif se trouvait réuni pour participer à ce congrès, en tant qu'auditeur ou conférencier, permettant ainsi un échange de savoir et de compétences entre les techniciens et les médecins.

• Quelle est la part accordée à la médecine du sport à Montpellier ?

Montpellier, ville de tradition médicale et sportive, a mis en place depuis 20 ans ses structures de médecine du sport, avec la création en 1973 du Centre régional de surexpertise médico-sportive et en 1980, la création de la Maison des sports, du Centre régional de médecine du sport et la création du 1er centre européen d'évaluation de la condition physique. Plus de 12 000 sportifs sont aujourd'hui évalués à Montpellier. Le CREPS, l'UFRS-TAPS, les laboratoires d'exploration fonctionnelle du CHU, la Faculté de médecine et de pharmacie apportent le crédit de l'Université et le "Label recherche". Le pôle de biomécanique appliquée à la marche, la course et aux soins, se met en place au stade Philippi-

• Quels sont vos objectifs ?

En tant que président de la Société française, je me suis engagé à poursuivre l'œuvre accomplie par mes prédécesseurs :

- le respect de la rigueur scientifique et de la recherche,
- regrouper toutes les disciplines de notre spécialité,
- dynamiser les sociétés régionales et s'ouvrir aussi sur les sociétés internationales,
- asseoir notre savoir-faire et le diffuser par le biais de publications de qualité, tant sur le plan scientifique que de très haut niveau que pour l'information de terrain,
- renforcer les relations avec le monde sportif, en recomposant nos relations avec les fédérations, le Comité olympique, avec le Ministère de la jeunesse et des sports...

La Société française regroupe aujourd'hui quelques 1500 membres. J'espère pouvoir développer son potentiel et tripler ce chiffre en quelques années.



Christian Bénézis : "Plus de 12.000 sportifs évaluent leur condition physique chaque année dans les centres de la ville"

dès et l'École montpelliéraine de médecine du sport accueille des stagiaires d'Europe, du Canada, du Maghreb, du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud...

Montpellier. Le grand spectacle nocturne de pyrotechnie. "Les Eaux de Cuivre" était cette année mis en scène par la compagnie Deluz sur le Bassin du Peyrou. Mais l'été sportif à Mont-

pellier, ce sera aussi le passage du Tour de France, ainsi que la 2e édition de la Comédie de la Pétanque dont la première fut un grand succès.

• Pouvez-vous nous présenter les projets de la ville en matière d'équipements sportifs ?

Avec 650 clubs, 40 stades, 30 gymnases, 6 parcours de santé, 2 palais des sports et 100 petits équipements de proximité, le sport est aujourd'hui en place dans les quartiers. Il manquait un effort important à fournir au niveau des piscines. Cinq fonctionnent déjà régulièrement. On est en train de refaire le Centre nautique. On vient d'inaugurer la piscine Pitot et celle du District à Jacou. Deux autres grands projets sont en cours. La piscine de Paul Valéry, dont les travaux vont commencer en septembre 1993 et le Centre olympique d'Antigone, construit autour d'un bassin couvert de 50 mètres, un bassin d'entraînement de 25 mètres et une fosse à plongeon, qui en feront l'un des plus beaux complexes de natation en Europe. Cet équipement commencera en 94 et se terminera fin 95.



• Pouvez-vous faire un point sur les grands événements sportifs de l'été ?

Capitale sportive du sud de la France, Montpellier va vivre pendant l'été au rythme de ses grandes manifestations sportives. Avec notamment, l'opération Place aux Sports couplée avec les activités de la Carte Été Jeunes. Pendant deux mois, ce seront ainsi quelques 70 activités qui seront proposées aux montpelliérains de 12 à 25 ans ainsi qu'à leurs aînés de l'Age d'Or. Du 21 au 26 juin, plus de 10 000 enfants des écoles primaires auront pu, au préalable, s'ébattre dans les remous de la Fête de l'Eau, manifestation traditionnelle qui propose des activités en piscine ainsi que des excursions (plongée, pêche en mer, canoë...) autour de



Du 30 juillet au 1^{er} août, deuxième édition de la Comédie de la Pétanque

30 JUIN - 5 SEPTEMBRE

MONTPELLIER GRAND SIECLE

Au Grand Siècle, après l'épisode sombre des guerres de religion, Montpellier renoue avec la prospérité qu'elle a connue, au Moyen Age. La ville se couvre alors de beaux hôtels particuliers, d'églises, de couvents et les peintres de retables sont fréquemment sollicités.

En 1655, lors des États du Languedoc, la troupe de Molière représente le Ballet des incompatibles sur l'emplacement de ce qu'est aujourd'hui le Musée Fabre, alors que Sébastien Bourdon fait poser le mystérieux Homme aux rubans noirs...

Évocation émouvante au moment où ce Musée, connu surtout pour la qualité de son fonds du XIXe siècle, avec Delacroix, Courbet, Bazille... s'associe à la découverte de ce qui fut la première école de peinture proprement nationale, celle de ce grand siècle picaresque, aventureux et romanesque, riche de la vitalité de ses foyers provinciaux. Loin des stéréotypes de l'art de cour, l'exposition que vous allez découvrir restitue cette aventure dans son foisonnement et sa multiplicité.

Georges Frêche
Maire de Montpellier



▲ Noël COYPEL (1628-1707)
"La Résurrection du Christ", 1700
Rennes, Musée des Beaux Arts

◀ Georges DE LA TOUR (1593-1652)
"Le Nouveau-Né"
Rennes, Musée des Beaux Arts



Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Molière, Racine et Corneille mais aussi Bossuet et Pascal, Lully et Marin Marais, tous ces noms font partie de notre patrimoine historique, de notre richesse culturelle, de notre mémoire. Aujourd'hui, particulièrement grâce à l'Opéra ("Athis" de Lully), au cinéma ("Tous les matins du monde", "Louis enfant roi"), les français retrouvent le goût de ce grand siècle classique qu'est le XVIIème.

Aussi, après Montréal, au Canada, Rennes, Montpellier vous propose du 30 juin au 5 septembre un grand voyage en quelques 130 tableaux, montrant la richesse de la peinture du XVIIème siècle. Tous ces tableaux ont été restaurés avec soin par les Musées de France et ont retrouvé l'éclat de leur splendeur. Ce vaste panorama passionnant de la création picturale s'articule autour de cinq sections illustrant chacune l'ensemble des genres pratiqués à l'époque : nature morte, paysage, por-

trait, scène de genre, peinture d'histoire, et peinture religieuse. Cette exposition a demandé trois ans de préparation et de collaboration entre les Musées de Montréal, de Rennes et de Montpellier. Michel Hilaire, Conservateur du Musée Fabre, Commissaire de l'Exposition, et ses collègues de Rennes, Jean Aubert, Conservateur en Chef, et Patrick Ramade, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Rennes, ont parcouru pendant trois ans les musées et églises de France, afin de sélection-

ner 132 tableaux représentatifs de l'activité de plus de 70 peintres échelonnés sur tout le XVIIème siècle. Pour cette exposition, de grands travaux d'aménagement ont été effectués au Musée Fabre. Durant toute la durée de l'exposition, le Musée Fabre restera ouvert. Le billet d'entrée à 3 volets, permettra l'accès à l'exposition "Grand Siècle" présentée au Musée Fabre et au Pavillon du Musée Fabre sur l'Esplanade, ainsi qu'aux salles réservées aux collections permanentes.

Le son pur
Derrière l'eau, un métier.

Comme il sonne juste le verre d'eau que vous pouvez boire chaque matin. Pour amener l'eau potable jusqu'à votre robinet, vous permettrez de la boire, il faut beaucoup de travail, de recherche, de savoir-faire. Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

LES SPLENDEURS DU XVII^E SIÈCLE FRANÇAIS

Admirer les fastes des tableaux de Poussin, Le Nain, Vouet, participer à des conférences, suivre les guides et découvrir les richesses architecturales du XVII^e siècle de l'Ecusson, tel est le beau programme proposé à tous, à Montpellier, au Musée et au Pavillon Fabre, du 30 juin au 5 septembre.



▲ Simon VOUET (1590-1649)
"Autoportrait"
Arles, Musée Réattu

Les Frères
LE NAIN
"Les joueurs
de cartes"
Aix-en-Provence,
Musée Granet



▲ Claude GELLÉE
dit le Lorrain
(vers 1602-1682)
"Ulysse remet
Chrysis à son père"
Paris,
Musée du Louvre



▲ Quentin VARIN (vers 1570-1626)
"Les Noces de Cana"
Rennes, Musée des Beaux Arts

LA FIN DU MANIÉRISME

Le maniérisme, large mouvement unificateur aux dimensions européennes perdure jusqu'au début du XVII^e siècle. La peinture française est alors marquée par un éclectisme qui mêle un réalisme d'origine nordique à une recherche de style et à une théâtralité tout italienne : Lallemand (L'adoration des Mages), Varin (Les Noces de Cana) mais aussi Bellange ou Deruet en témoignent.

L'ÉPISE CARAVAGESQUE

Grâce au séjour formateur à Rome, les artistes découvrent les œuvres modernes et "révolutionnaires" de Caravage ; elles les incitent à pratiquer un art proche de la réalité, immédiat, voire spectaculaire. Vouet constitue sans doute l'exemple le plus caractéristique mais il faut également citer Tournier, Regnier ou Valentin.

LE RENOUVEAU

Autour de Vouet, rentré à Paris en 1627, un groupe de peintres au style ample, monumental, baroque même, s'impose rapidement. Les frères Le Nain qui s'inspirent de la vie quotidienne, La Tour et ses œuvres religieuses, Bourdon avec les "bambochades", Moillon et Stoskopff grâce aux natures mortes ou le célèbre Portrait de Richelieu par Champaigne, vont contribuer à faire de Paris une véritable capitale artistique.

L'IDÉAL CLASSIQUE

Cette époque qui est celle de Mazarin, mais aussi de la Fronde, voit se développer un art mesuré et équilibré, volontiers intellectuel, qui cherche à exprimer des valeurs universelles. Dans le domaine du paysage (Claude Lorrain), de la fable et de l'histoire antique (Poussin, Perrier, Blanchet) ou de la religiosité (Le Sueur, Philippe de Champaigne, Stella) s'expriment des œuvres fortes qui prouvent l'originalité et la vitalité du foyer parisien, nourri bien évidemment des exceptions "romaines" de Claude Lorrain et de Poussin. La figure de ce dernier, même "exilé" à Rome, devient véritablement emblématique et servira de référence aux générations futures.

L'ESSOR

Autour de Le Brun s'organise toute une politique artistique. Palais royaux, hôtels particuliers, églises deviennent le cadre de programmes artistiques et décoratifs ambitieux. Le grand décor mais aussi la peinture d'Histoire, et tous les genres s'ouvrent à la monumentalité et à la magnificence ; une inflexion vers la couleur et une indéniable sensualité apparaissent particulièrement sensibles chez un La Fosse ou un Antoine Coyppel. Des exemples significatifs de cette évolution de la fin du siècle démontrent la capacité des artistes à un constant renouvellement et laissent pressentir les nouvelles tendances du siècle à venir.

PROGRAMME

/ DIAPORAMA /

Le Grand Siècle, de Rome à Versailles. En multivision, conçu par Laurent Chastel

CYCLE DE CONFÉRENCES : Autour du Grand Siècle

Le cycle apportera des éclairages ponctuels sur le paysage culturel et artistique du XVII^e siècle, à travers le regard d'éminents spécialistes :

J. Thuillier, P. Ramade, M. Hilaire, J. de la Gorce,

C. Constans, J.-C. Boyer, A. Mérot.

Renseignements et inscriptions au musée.

/ VISITES GUIDÉES GÉNÉRALES DE L'EXPOSITION /

Tous les jours à 15 heures. Tarif individuel : 40 F (entrée + visite)

Tarif forfaitaire : 400 F (groupes de 10 à 20 personnes)

/ VISITES À THEME /

Calendrier disponible au comptoir de l'exposition.

/ CIRCUITS SUR LE MONTPELLIER DU XVII^E SIÈCLE /

Deux visites en alternance : l'architecture privée et publique
La Contre-réforme (architecture religieuse et peinture conservée in situ).

Renseignements à l'Office du tourisme - Tél. 67 58 67 58

AVEC LA PARTICIPATION
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE.

INFORMATIONS PRATIQUES

MUSÉE FABRE
39, boulevard
Bonne-Nouvelle
34000 Montpellier
Tél. 67 66 06 34
Fax. 67 66 09 20

COMMUNICA-
TION
ET SERVICE
PÉDAGO-
GIQUE
Tél. 67 66 06 34
poste 433

HORAIRE
D'OUVERTURE
Tous les jours sauf
le lundi de 10
heures à 19
heures. Nocturne
jusqu'à 22 heures
le vendredi.

PRIX
D'ENTRÉE
Tarif normal :
35 F
(remise d'un
aide-mémoire
du Grand Siècle)
Tarif réduit : 20 F

CATALOGUE
Rédigé par
M. Hilaire
et P. Ramade,
préfacé par
J. Thuillier.
Édité par la
Réunion des
Musées Nationaux.
Prix : 390 F

NUMÉRO
SPÉCIAL
DE LA REVUE
BEAUX-ARTS
Prix : 55 F

CARNET
D'EXPLORA-
TION
(jeunes visiteurs)
Prix : 15 F

LIBRAIRIE-
BOUTIQUE
de la Réunion des
Musées nationaux
Ouvrages
spécialisés sur l'Art
du XVII^e siècle
et objets dérivés.